

**RAPPORT  
FINANCIER SEMESTRIEL  
AU 30 / 06 / 2017**





***CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE-ET-VILAINE***

Société coopérative à capital variable, établissement de crédit, société de courtage d'assurances dont le siège social se situe 4 rue Louis Braille à Saint-Jacques-de-la-Lande CS 64017 35040 RENNES CEDEX - RCS RENNES 775 590 847 - APE 6419Z

## SOMMAIRE

<b>DECLARATION DE LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE-ET-VILAINE</b>	<b>4</b>
<b>RESULTATS SOCIAUX</b>	<b>5</b>
<b>RESULTATS CONSOLIDÉS</b>	<b>8</b>
<b>GESTION DES RISQUES</b>	<b>10</b>
<b>DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE</b>	<b>25</b>
<b>RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE</b>	<b>28</b>
<b>COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES AU 30 JUIN 2017</b>	<b>31</b>

# DECLARATION DE LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE-ET-VILAINE

.....

Mesdames, Messieurs les sociétaires,

Conformément à l'article 222-4 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, vous trouverez ci-dessous, la déclaration de Madame Marie-Françoise BOCQUET, Présidente du Conseil d'Administration et Monsieur Jean-Pierre VAUZANGES, Directeur Général de la Caisse régionale de Crédit Agricole d'Ille et Vilaine, sur la responsabilité du rapport financier semestriel.

## I. DÉCLARATION DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Nous déclarons assumer la responsabilité du présent rapport et attestons qu'à notre connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes applicables. Ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Caisse régionale de Crédit Agricole d'Ille et Vilaine et de l'ensemble des Caisses Locales comprises dans la consolidation. De plus, ce rapport présente un tableau fidèle des informations mentionnées à l'article 222-6 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

## II. LES PRINCIPAUX EVENEMENTS SURVENUS PENDANT LES SIX PREMIERS MOIS DE L'EXERCICE 2017

Les faits marquants suivants sont développés dans les comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2017.

## III. PRINCIPAUX RISQUES ET PRINCIPALES INCERTITUDES SUR LES SIX MOIS RESTANT DE L'ANNEE 2017

En dépit d'une volatilité des marchés financiers toujours élevée et d'un contexte économique difficile, la Caisse régionale n'identifie pas de nouveaux risques pouvant remettre en cause de manière significative à court terme les perspectives d'évolution des résultats nets sociaux et consolidés.

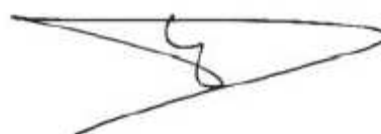
Fait à Rennes, le 04 septembre 2017

La Présidente du Conseil d'Administration

Le Directeur Général



Marie-Françoise BOCQUET



Jean-Pierre VAUZANGES

# RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2017



## Présentation des états financiers

Les comptes consolidés intermédiaires résumés du Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine ont été établis conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'union Européenne et applicables au 30 juin 2017.

## RÉSULTATS SOCIAUX

### ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

Après une hausse de 0,5 % au 4<sup>ème</sup> trimestre 2016, le PIB en volume augmente de 0,4 % sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2017.

Les dépenses de consommation des ménages sont quasi stables (+0,1 % après +0,6 %) et la formation brute de capital fixe (FBCF) accélère (+1,2 % après +0,5 %).

Au total, la demande intérieure finale hors stocks contribue à la croissance du PIB pour +0,4 point.

Les exportations se replient nettement (-0,8 % après +1,0 %), tandis que les importations accélèrent (+1,4 % après +0,6 %). In fine, le commerce extérieur contribue négativement à l'évolution du PIB (-0,7 point). A l'inverse, les variations de stocks y contribuent positivement (+0,7 point).

Le taux de chômage au sens sur BIT diminue de 0,4 point au 1<sup>er</sup> trimestre 2017 et s'établit à 9,6 % de la

population active (hors Mayotte) après 10 % au 4<sup>ème</sup> trimestre 2016.

Le CAC progresse de 5,3 % depuis le début de l'année (4862 points au 30 décembre 2016, 5121 points au 30 juin 2017). Le CAC a atteint son point haut sur ce semestre le 5 mai (5432 points) et son plus bas le 31 janvier (4749 points).

Les taux court terme sont en baisse. En effet, l'Euribor 3 mois est passé de -0,22 % de moyenne sur le 1<sup>er</sup> semestre 2016 à -0,33 % de moyenne sur le 1<sup>er</sup> semestre 2017.

Les taux longs sont eux en progression. Le TEC 10 est passé de 0,55 % en moyenne sur le 1<sup>er</sup> semestre 2016 à 0,90 % de moyenne sur le 1<sup>er</sup> semestre 2017.

### ACTIVITE COMMERCIALE

La Caisse régionale voit son encours de collecte augmenter de 4,6 % par rapport à juin 2016 à 12,6 Mds€, avec une progression sur quasiment tous les compartiments :

- + 8,0 % sur la collecte monétaire
- + 5,3 % sur les livrets
- + 6,6 % sur l'épargne logement
- + 3,1 % sur l'assurance-vie
- - 1,8 % sur les valeurs mobilières

Les réalisations de crédits sont en forte progression au 1<sup>er</sup> semestre 2017 et atteignent 1 340,3 M€

contre 952,4 M€ au 30 juin 2016 soit une hausse de 40,7 %. Les financements sont particulièrement importants sur le secteur de l'habitat particulier (+57,8 %) à 895,5 M€ contre 567,5 M€ sur le 1<sup>er</sup> semestre 2016.

Dans le même temps, les encours de crédits sont en augmentation de 9,3 % à fin juin 2017 à 9,5 Mds€.

## **TABLEAU D'ACTIVITE (BASE SOCIALE) :**

En K€	30/06/2016	30/06/2017	2017/2016
Marge d'intermédiation globale	65 392	60 448	-7,6 %
Marge sur Commissions	54 377	57 853	6,4 %
Marge sur portefeuille et propre CR	25 819	26 608	3,1 %
Marges diverses	- 2 587	- 2 399	-7,2 %
Produits accessoires	786	857	9,0 %
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>143 788</b>	<b>143 366</b>	<b>-0,3 %</b>
Frais de personnel	42 624	43 715	2,6 %
Autres frais administratifs	29 634	31 050	4,8 %
Dotation aux amortissements	3 647	3 953	8,4 %
<b>CHARGES FONCTIONNEMENT NETTES</b>	<b>75 906</b>	<b>78 719</b>	<b>3,7 %</b>
<b>RESULTAT BRUT d'EXPLOITATION</b>	<b>67 882</b>	<b>64 647</b>	<b>-4,8 %</b>
Coût du risque	6 479	6 772	4,5 %
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>61 403</b>	<b>57 876</b>	<b>-5,7 %</b>
Résultat net sur actif immobilisé	- 87	1 006	-1 261,4 %
<b>RESULTAT COURANT avant IS</b>	<b>61 317</b>	<b>58 882</b>	<b>-4,0 %</b>
Dotation nette au FRBG et prov. réglementées	-	6 150	
I S	20 176	10 203	-49,4 %
<b>RESULTAT NET</b>	<b>41 141</b>	<b>42 529</b>	<b>3,4 %</b>
<b>COEX</b>	<b>52,8 %</b>	<b>54,9 %</b>	

Le produit net bancaire du 1<sup>er</sup> semestre 2017 s'élève à 143,4 M€ en baisse de 0,3 % par rapport à 2016. Les principaux éléments constitutifs du PNB évoluent comme suit :

La marge d'intermédiation globale est en recul de 7,6 % entre juin 2016 et juin 2017. Son évolution se caractérise notamment par :

- Une baisse des intérêts perçus sur les crédits de 10,1 M€ avec un taux moyen de l'encours de prêt qui recule de 41 bps en passant de 2,70 % sur le 1<sup>er</sup> semestre 2016 à 2,28% en 2017.

Dans le même temps, le coût de refinancement des crédits est en baisse. Le coût des avances globales diminue de 7 M€ avec un taux de rendement qui passe de 1,15 % à 0,55 %. Celui des avances miroirs recule de 0,4 M€ (taux de rendement de 1,35 % à 1,19 %), des emprunts en blanc en baisse de 1,9 M€ (taux de rendement de 0,22 % à 0,01 %).

Au final, le rendement des crédits est en baisse de 17 bps par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2016

- Une nouvelle diminution des commissions de collecte. La marge collecte était de -1,5 M€ en 2016, elle est de -4,5 M€ en 2017.

- Une reprise de provision Epargne-Logement de 3,2 M€.

- Une soulte liée aux remboursements d'avances globales en raison de remboursements anticipés de crédits plus importants dans le cadre de la restructuration du passif de la Caisse régionale. La soulte est en hausse (7,1 M€ en 2017 contre 4,9 M€ en 2016). Dans le même temps, les indemnités de remboursements anticipés perçues de la clientèle progressent également (+2 M€).

La marge sur commissions, à 57,9 M€, progresse de 6,4 % entre le 1<sup>er</sup> semestre 2016 et le 1<sup>er</sup> semestre 2017. Cette évolution s'explique notamment par :

- Une hausse de 75 % des commissions caution crédit (+728 K€) corrélée avec la forte progression des réalisations de crédits.
- Une hausse du compartiment assurances dommages et prévoyance de 660 K€ liée aux bonnes performances commerciales et à une sinistralité en baisse sur le début de l'année 2017.

- Une hausse de la facturation des produits et services (facturation courante comptes, dysfonctionnements, cartes...).

La marge sur portefeuille progresse de 3,1 % entre juin 2016 et juin 2017 pour atteindre 26,6 M€ en raison d'extériorisations de plus-values plus importantes sur le 1er semestre 2017 et de la hausse des dividendes perçus.

Les charges de fonctionnement nettes atteignent 78,7 M€, en hausse de 3,7 % par rapport à 2016.

Entre juin 2016 et juin 2017, les frais de personnel sont en hausse de 2,6 % à 43,7 M€.

Les autres frais administratifs progressent de 4,8 % à 31,1 M€ et les dotations aux amortissements atteignent 4 M€, en hausse de 8,4 % par rapport à juin 2016.

Le résultat brut d'exploitation s'élève à 64,6 M€ en recul de 4,8 % par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2016.

Le coût du risque s'élève à 6,8 M€ au 30 juin 2017 contre 6,5 M€ en 2016.

Au 30 juin 2017, le taux de défaut se situe à 2,05 % et le taux de couverture des CDL est de 61,47 %.

La charge fiscale est en recul de 49,4 % par rapport au 1er semestre 2016 à 10,2 M€ en raison d'une baisse de la part du résultat soumis à l'IS.

En conséquence, le résultat net est en hausse de 3,4 % par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2016 à 42,5 M€.

## RESULTATS CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	30/06/2017	30/06/2016	2017 / 2016
Intérêts et produits assimilés	136 670	153 679	-11,1%
Intérêts et charges assimilées	-65 035	-82 688	-21,3%
Commissions (produits)	65 913	63 835	3,3%
Commissions (charges)	-14 021	-11 068	26,7%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	309	-1 193	-125,9%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	27 359	19 841	37,9%
Produits des autres activités	1 042	1 375	-24,2%
Charges des autres activités	-3 097	-3 177	-2,5%
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>149 140</b>	<b>140 604</b>	<b>6,1%</b>
Charges générales d'exploitation	-77 149	-74 284	3,9%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-3 327	-3 059	8,8%
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>68 664</b>	<b>63 261</b>	<b>8,5%</b>
Coût du risque	-7 192	-6 571	9,5%
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>61 472</b>	<b>56 690</b>	<b>8,4%</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	0	0	
Gains ou pertes nets sur autres actifs	316	0	
Variations de valeur des écarts d'acquisition	0	0	
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>61 788</b>	<b>56 690</b>	<b>9,0%</b>
Impôts sur les bénéfices	-12 817	-12 713	0,8%
Résultat net d'impôt des activités abandonnées	0	0	
<b>RESULTAT NET</b>	<b>48 971</b>	<b>43 977</b>	<b>11,4%</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	0	0	
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>48 971</b>	<b>43 977</b>	<b>11,4%</b>

## RESULTATS CONSOLIDÉS

### ❖ LE PRODUIT NET BANCAIRE

Le Produit Net Bancaire s'élève à 149,1 M€ en hausse de 6,1 % par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2016. Il se compose :

#### Des produits et charges d'intérêts et assimilés.

La marge sur intérêts s'élève à 71,6 M€ en hausse de 0,9 % par rapport à juin 2016 avec une baisse des produits d'intérêts compensée par une baisse des charges d'intérêts.

**Des commissions nettes qui s'élèvent** à 51,9 M€ en recul de 1,2 % avec notamment une baisse des commissions sur opérations internes au Crédit Agricole (-3,8 M€ en net).

**Des gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat.** Ces gains ou pertes correspondent principalement :

➤ aux plus ou moins-values réalisées sur les achats et ventes de CCI de la Caisse régionale via son contrat de liquidité. Le montant net des plus ou moins-values réalisées au premier semestre 2017 s'élève à 0,2 M€ contre -1,5 M€ en 2016.

➤ Au solde des opérations de change et instruments financiers pour 0,2 M€.

**Des gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente.** Ils s'élèvent au 30 juin 2017 à 27,4 M€ contre 19,8 M€ en 2016. Ils se composent :

➤ Des dividendes reçus pour 22,6 M€, en hausse de 1,8 M€.



- Des plus-values de cession de titres réalisés sur actifs disponibles à la vente pour 4,7 M€ contre - 0,9 M€ en 2016.

**Les produits et charges des autres activités.** Ils comprennent notamment les plus-values de

cession, les loyers et dotations aux amortissements sur les immeubles hors exploitation, les autres produits et charges d'exploitation bancaire et les produits et charges des activités non bancaires. Ils représentent une charge nette de 2,1 M€ contre une charge de 1,8 M€ en juin 2016.

## ❖ LES CHARGES D'EXPLOITATION

**Les charges d'exploitation** s'élèvent à 77,1 M€ en hausse de 3,9 % par rapport à 2016. Les charges de personnel représentent 56,7 % du total des charges d'exploitation. Elles sont en hausse de 1,1 M€.

**Les impôts et taxes** sont en hausse de 2,6 % entre le 1<sup>er</sup> semestre 2016 et le 1<sup>er</sup> semestre 2017, à 5,3 M€.

**Le coût des services extérieurs et les autres charges générales d'exploitation** sont en hausse de 6,2 % à 28,1 M€.

**Les dotations aux amortissements** sont en hausse de 8,8 % à 3,3 M€.

## ❖ DU RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION AU RESULTAT CONSOLIDE

**Le résultat brut d'exploitation** s'élève à 68,7 M€ en hausse de 8,5 %.

**Le coût du risque** s'élève à 7,2 M€ en hausse de 9,5 % par rapport à 2016.

**La charge fiscale** au 30 juin 2017 est en légère hausse de 0,8 % à 12,8 M€.

**Le résultat net s'élève à 49 M€ en hausse de 11,4 %.**

## STRUCTURE FINANCIERE (SUR BASE CONSOLIDEE)

### ➤ **Les fonds propres :**

Le montant des Fonds Propres part du Groupe s'élève à 1 539 M€ au 30 juin 2017, soit une progression de 43,6 M€ depuis le 31 décembre 2016.

Cette progression s'explique par le résultat du semestre pour 49 M€. Viennent en déduction de ces sommes les dividendes versés pour 10,4 M€.

### ➤ **Les ratios prudentiels :**

Les Etablissements de crédit sont tenus de respecter en permanence un ratio de solvabilité supérieur à 8 %.

Au 30 juin 2017, le ratio phasé transitoire CRD III / CRD IV s'élève à 15,84 %.

### ➤ **Les parties liées :**

Les informations relatives aux parties liées sont présentées dans les annexes aux comptes consolidés en Note 10.

## LE RISQUE CREDIT

### ❖ OBJECTIFS ET POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES

La politique de prévention et de suivi des risques de contreparties de la Caisse régionale d'Ille-et-Vilaine est basée sur la responsabilisation des acteurs réseau et concilie maîtrise des risques et développement commercial dans le respect de la réglementation.

En 2010, la Caisse régionale d'Ille-et-Vilaine a mis en place un processus risque issu des travaux entre les Caisses régionales Bretonnes afin de :

- Traiter le risque le plus en amont possible dans une logique de « relation durable » ;

- Organiser un traitement personnalisé des clients en difficulté ;
- Améliorer les performances de la Caisse sur les risques de crédit.

### ❖ GESTION DU RISQUE

La stratégie risque de la Caisse régionale définit la politique générale en matière :

- D'entrée en relation,
- De règles de délégation d'octroi de crédits et paiement,
- De division et de partage du risque en fonction de la qualité du client et du volume des engagements,

- De distribution des prêts à moyen terme et des garanties,
- De crédits de trésorerie,
- De suivi des risques (répartition des clients par marché, suivi des encours consolidés et des opérations spécifiques).

## 1. ORGANISATION DE LA FONCTION RISQUE ET DISPOSITIF DE SURVEILLANCE

L'organisation des risques au sein de la Caisse régionale d'Ille-et-Vilaine repose sur :

- La mise en œuvre de trois phases de recouvrement : commercial, amiable et contentieux,
- Un traitement du risque spécifique pour chaque marché,
- La volonté de maintenir « une relation durable ».

Sous la responsabilité du Directeur des Risques, de la Qualité et de l'Organisation, le Comité des Risques se réunit mensuellement et le Comité des Grands Risques trimestriellement.

Les objectifs de ces Comités s'articulent autour de deux missions majeures :

- Le suivi et le contrôle des risques de contreparties sur tous les marchés,
- Le niveau et les modalités de provisionnement des créances douteuses et litigieuses.

Au cours de chaque Comité des Risques sont analysés, les tableaux de bord risques, la liste des dossiers entrés en défaut depuis le dernier comité

de même que celle des dossiers examinés au cours des Comités précédents.

Une revue des risques d'un secteur d'agences est réalisée lors de chaque Comité mensuel des Risques.

De même, des Comités Risques spécifiques sont régulièrement organisés sur certaines filières (PIM, LBO, ...). En cas de constat de dégradation sur des secteurs donnés, des comités spéciaux temporaires peuvent être mis en place pour suivre le risque au plus près (exemple : filière porc-lait).

Des revues de portefeuilles sont réalisées 2 fois par an pour les marchés des clientèles de particuliers et des Entreprises et 4 fois par an pour les marchés des clientèles des professionnels et de l'agriculture. Elles ont pour objectif d'analyser les dossiers sélectionnés à partir de critères tels que le montant de l'EAD et la dégradation de notes.

Ces revues permettent :

- de détecter les affaires fragiles,
- d'adopter un positionnement clair sur les dossiers,

- d'assurer un suivi des actions décidées lors des revues précédentes.

Une revue des Grands Engagements complète le dispositif de surveillance. Celle-ci est réalisée annuellement sous la responsabilité du Contrôle Permanent et en présence de la Direction Générale. Elle vise à :

- examiner annuellement tous les gros engagements de la Caisse régionale,
- contrôler le respect des règles de la politique crédit,

- adopter un positionnement clair sur les dossiers,
- s'assurer du suivi des actions décidées lors des revues précédentes.

Par ailleurs, la Caisse régionale s'est appuyée sur le système de notation « Bâle II » pour déterminer à l'actif de son bilan des dépréciations sur base collective pour 29,83 M€ au 30 juin 2017 (36,17 M€ au 30 juin 2016).

## 2. METHODOLOGIE ET SYSTEME DE NOTATION

Le dispositif Bâle II de notation interne de la clientèle de la Banque de Détail et de la Banque de Grande Clientèle est opérationnel depuis 2005. Il permet d'évaluer contrat par contrat le risque pris par la Caisse régionale auprès de ses clients, de globaliser l'ensemble des risques, d'obtenir une vue consolidée des risques encourus par contrepartie ou par groupe de contreparties, et ainsi d'ajuster les provisions. Grâce au dispositif de risques opérationnels, la Caisse régionale peut vérifier son niveau de couverture de risques par les fonds propres. Autorisé fin 2007, le dispositif Bâle II pour la Banque de Détail, a fait l'objet, en 2009, d'une mission de suivi par l'Inspection de la Commission Bancaire. Suite à la mission notation entreprise en Caisse régionale (mission Vuarlot) en 2016, la BCE a confirmé l'autorisation accordée à Crédit Agricole S.A et aux 39 caisses régionales d'utiliser l'approche IRB-F pour les expositions sur les entreprises des caisses régionales.

L'intégration du dispositif Bâle II au sein de la Caisse régionale est suivie dans trois domaines :

- la communication : une grande attention est portée sur le niveau de connaissance pratique de Bâle II par les experts métier (crédit / marketing / réseau) ;
- l'intégration dans les Projets Nationaux (octroi crédits habitats ; octroi crédits à la consommation,...) ;
- l'intégration dans les autres processus opérationnels (distribution des crédits, suivi des risques, provisions et recouvrement, marges crédit).

Les outils LUC (Logiciel Unique de Cotation) pour la Banque de Détail et un moteur central Casa du processus GERICO (Gestion du Risque de Contrepartie) pour la Banque des Entreprises déterminent, pour chaque contrepartie, le montant de la perte attendue en cas de défaut, comme l'impose Bâle II dans sa méthodologie pour apprécier le risque lié au crédit.

## 3. MECANISMES DE REDUCTION DU RISQUE DE CREDITS

Dans le cadre de sa politique risque, la Caisse régionale d'Ille-et-Vilaine se contre-garantit auprès d'autres établissements de crédit pour 222,995 M€ au 30 juin 2017 (192,07 M€ au 30 juin 2016). Elle bénéficie par ailleurs de garanties reçues de l'Etat ou d'organismes para publics tels que le FGAS pour assurer le risque de contreparties sur les prêts à taux 0 % et les prêts PAS.

Ces engagements reçus s'élèvent à 534,75 M€ au 30 juin 2017 (502,29 M€ au 30 juin 2016).

Enfin, la Caisse régionale mène une politique dynamique de couverture de ses prêts habitats via

l'organisme de caution mutuelle du groupe Crédit Agricole, la CAMCA à hauteur de 2 918 M€ en 2017 contre 2 268 M€ au 30 juin 2016. (Voir Note 6 de l'annexe aux comptes consolidés au 30/06/2017).

Par ailleurs, la Caisse régionale n'a pas recours aux instruments dérivés de crédit.

## 4. LES CREANCES DOUTEUSES ET LITIGIEUSES

L'encours des créances douteuses et litigieuses s'élève à 209,8 M€ à fin juin 2017 contre 207,9 M€ à fin juin 2016. Le taux des créances douteuses et litigieuses évolue peu à 2,22 % contre 2,40 % en

juin 2016. Le taux de couverture par les dépréciations traduit la politique prudente de gestion des risques à 61,31 % contre 62,65 % en juin 2016.

### ❖ EXPOSITION

#### Exposition par agent économique

Ce tableau repris de la note 5.3 bis de l'annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2017 montre l'exposition par agent économique de l'encours de prêts et créances.

La « clientèle de détail » et les « grandes entreprises » représentent respectivement 79,9 % et 14,3 % de l'encours brut total.

Depuis le 31 décembre 2016, ces encours progressent de 5 % pour la « clientèle de détail » et progressent de 3,5 % pour les « Grandes Entreprises ».

(en K€)	30/06/2017				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
Administrations centrales	482 911	/	/	/	482 911
Banques centrales	/	/	/	/	/
Etablissement de crédit	77 219	/	/	/	77 219
Grandes entreprises	1 368 884	66 227	-47 344	-34 775	1 286 765
Clientèle de détail	7 645 870	152 748	-83 686	-64 197	7 947 987
<b>Total * (1)</b>	<b>9 574 884</b>	<b>218 975</b>	<b>-131 030</b>	<b>-98 972</b>	<b>9 344 882</b>
<b>Valeurs au bilan</b>					<b>9 344 882</b>

\* Dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 63 498 K€.

(1) Au 30/06/2017 les montants indiqués incluent les créances rattachées.

(en K€)	31/12/2016				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
Administrations centrales	487 127	/	/	/	487 127
Banques centrales	/	/	/	/	/
Etablissement de crédit	7 181	/	/	/	7 181
Grandes entreprises	1 322 770	72 223	-48 876	-28 803	1 245 091
Clientèle de détail	7 281 311	144 126	-78 955	-71 597	7 130 759
<b>Total * (1)</b>	<b>9 098 389</b>	<b>216 349</b>	<b>-127 831</b>	<b>-100 400</b>	<b>8 870 158</b>
<b>Valeurs au bilan</b>					<b>8 870 158</b>

\* Dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 48 475 K€.

(1) Au 31/12/2016 les montants indiqués incluent les créances rattachées.

## ❖ COUT DU RISQUE (DONNEES IFRS)

Le coût du risque s'élève à -7,19 M€ au 30 juin 2017 contre -6,57 M€ au 30 juin 2016. Il se compose de :

- Dotations nettes sur les provisions pour risques de crédit pour 2,65 M€
- Reprises nettes sur les provisions pour risques et charges pour 0,26 M€

- Récupérations sur prêts et créances amorties pour 0,28 M€
- Pertes couvertes pour 4,85 M€
- Pertes non couvertes pour 0,24 M€

## LE RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché représente le risque d'incidences négatives sur le compte de résultat ou sur le bilan, de fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres de marchés notamment : les taux d'intérêts, les taux de change, le cours des

actions, le prix des matières premières, ainsi que de leur volatilité implicite.

La Caisse régionale n'est pas éligible à l'adéquation des fonds propres au titre de ses activités de marché.

## ❖ OBJECTIFS ET POLITIQUE

La Caisse régionale est exposée au risque de marché sur les éléments de son portefeuille de titres et de dérivés lorsque ces instruments sont comptabilisés en juste valeur (au prix de marché).

On distingue comptablement le Trading book et le Banking book. La variation de juste valeur du Trading book se traduit par un impact sur le résultat.

La variation de juste valeur du Banking book se traduit par un impact sur les fonds propres.

La Caisse régionale ne détient pas de portefeuille de négociation.

## ❖ GESTION DU RISQUE

Le contrôle des risques de marché du groupe Crédit Agricole S.A. est structuré sur deux niveaux distincts mais complémentaires:

**Au niveau central**, la Direction des Risques et Contrôles Permanents Groupe assure la coordination sur tous les sujets de pilotage et contrôle des risques de marché à caractère transverse. Elle norme les données et les traitements afin d'assurer l'homogénéité de la mesure consolidée des risques et des contrôles.

**Au niveau de la Caisse régionale** : Le Middle-Office (interface entre le Front et le Back-Office) réalise les contrôles de second degré premier niveau (2.1). Un Responsable des Risques et Contrôles Permanents (RCPR) pilote et contrôle les

risques de marché de second degré deuxième niveau (2.2) issus des activités avec l'appui d'un contrôleur central des risques financiers. Ce Responsable est nommé par le Directeur Général de la Caisse régionale et lui est directement rattaché.

Les organes de suivi des risques du groupe Crédit Agricole sont les suivants :

- Le Comité des Risques Groupe (CRG),
- Le Comité de suivi des Risques des Caisses régionales (CRCR),
- Le Comité Normes et Méthodologies.

## ❖ ORGANISATION DU SUIVI DES RISQUES DE MARCHÉ

Le Conseil d'Administration, organe délibérant se prononce sur la politique financière, le niveau de tolérance au risque, son périmètre d'application, ainsi que l'adéquation des risques pris aux dispositifs d'identification, de mesure et de gestion des risques financiers.

En effet, la politique financière lui est présentée annuellement pour validation, complétée d'un avis du RCPR.

En cours d'exercice, le Conseil d'Administration est tenu informé de l'évolution des différents indicateurs de risque, du respect des limites et des mesures prises en cas de dépassement de seuils d'alerte ou d'impact défavorable des scénarios de stress sur les comptes de la Caisse régionale. Il approuve toute modification substantielle des méthodologies internes à la Caisse régionale.

La politique financière est définie par le comité financier. Ce dernier est composé des personnes suivantes :

- Directeur Général,
- Directeur Général Adjoint Fonctionnement,
- Directeur Finances,
- Responsable du service Finances et Contrôle de Gestion et ses équipes,
- Responsable du Pôle Gestion Financière et ses équipes,

- RCPR et contrôleur comptable et financier,
- Responsable du Service Comptabilité Générale
- Middle-Office.

Le Comité Financier pilote et met en œuvre la politique financière validée par le Conseil d'Administration en matière de :

- Gestion du portefeuille Fonds Propres
- Politique de couverture du risque de taux
- Politique de gestion de la liquidité (refinancement ...)
- Tout autre sujet en lien avec la Gestion Financière.

De plus, il propose un avenant à la politique financière validée par le Conseil d'Administration en cas de volonté de souscrire ou de mettre en place de nouveaux produits ou de nouvelles activités.

La participation du RCPR et du contrôleur financier apporte un double regard et émet un avis motivé sur les propositions de la Direction financière. Ils participent également aux travaux préparatoires dans le cadre d'un pré-comité.

L'organisation opérationnelle retenue par la Caisse régionale respecte les principes de séparation des fonctions d'engagement des opérations, de celles d'enregistrement et de suivi.

## ❖ METHODOLOGIE DE MESURE DES RISQUES DE MARCHÉ

L'encadrement des risques de marché de la Caisse régionale repose sur une combinaison d'indicateurs de risques, donnant lieu à encadrement par des limites et/ou seuils d'alerte : 2 nouveaux stress scénarios (Stress Groupe et Stress adverse 1 an), la VaR (Value at Risk), et des indicateurs complémentaires.

### **Calcul de VaR :**

La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements défavorables des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un intervalle de confiance donnés.

Sur son portefeuille de titres, la Caisse régionale retient un intervalle de confiance de 99 % et un horizon de temps de 1 mois.

Pour la Caisse régionale d'Ille et Vilaine, la VaR 1 mois à 99 % fournit la baisse de plus-values latentes et donc l'impact sur les fonds propres dans 99 % des cas sur un horizon de 1 mois.

### **Stress scenarios :**

Le deuxième élément quantitatif, « stress scénarios », complète la mesure en VaR qui ne permet pas d'appréhender correctement l'impact de conditions extrêmes de marchés.

Ces calculs de scénarios de stress, conformément aux principes du groupe, simulent des conditions extrêmes de marché et sont le résultat de trois approches complémentaires.

Les scénarios historiques consistent à répliquer sur le portefeuille actuel l'effet de crises majeures survenues dans le passé.

Les scénarios hypothétiques anticipent des chocs vraisemblables, élaborés en collaboration avec les économistes.

Les scénarios adverses consistent à adapter les hypothèses pour simuler les situations les plus

défavorables en fonction de la structure du portefeuille au moment où le scénario est calculé. Ces scénarios sont adaptés aux risques propres aux différents portefeuilles sur lesquels ils sont calculés.

La sensibilité par facteur de risque se mesure au travers de 2 scénarios de stress utilisés dans le Groupe (Stress Groupe et Stress adverse 1 an)

Stress Groupe : stress hypothétique validé au CRG du 9/7/2015 élaboré à partir d'une dégradation marquée sur le souverain France qui se propage sur les autres titres souverains, corporate et bancaires, et en particulier sur les titres périphériques.

Stress adverse 1 an (historique 1-an) : il reprend pour chaque facteur de risque (spread de crédit, taux d'intérêt et inflation) la plus grande variation sur 1 an observée sur un historique long (supérieur à 10

ans). Cette approche a l'avantage de la simplicité mais considère que l'ensemble des facteurs de risque du portefeuille est stressé de manière corrélée (soit la reconduction simultanée des crises de crédit sur les pays périphériques, de la crise de 2008, etc.). Ce stress est plus sévère que le « stress Groupe », à l'exception notable des chocs de spreads sur l'Etat Français,

En appliquant ces stress scénarios sur le portefeuille au 31 Mai 2017, nous étions à -65,1 M€ sur le stress adverse 1 an et à -61,6 M€ sur le stress groupe (contre respectivement -67,9 M€ et -65,6 M€ au 31 décembre 2016).

## ❖ DISPOSITIF DE LIMITES DE SEUILS D'ALERTE

Les limites sont validées chaque année par le Conseil d'Administration dans le cadre de la présentation de la Politique Financière. Cette présentation a été réalisée le 16 décembre 2016.

Les limites globales encadrant les risques sont complétées par des limites opérationnelles et/ou des seuils d'alerte, afin de maintenir les expositions conformes à ces règles internes.

Il est utile de compléter le dispositif de limites globales avec des seuils d'alerte. L'atteinte de ces derniers doit conduire à une analyse de la situation donnant lieu à une décision motivée.

Celle-ci peut être soit une confirmation de la décision de gestion initiale, soit être sa modification.

Le dispositif d'alerte repose sur 2 types de limites :

- Limites globales : en cas de dépassement, le Conseil d'Administration et le Comité Financier sont alertés.
- Limites opérationnelles : en cas de dépassement, le Comité Financier est alerté.

La Caisse régionale a défini un dispositif de 6 limites (limites sur le portefeuille de Titres de Placement dans sa globalité), elles sont fixées en fonction de la capacité de la Caisse régionale à absorber un choc de marché.

### 1. Les limites de risque (4 limites) : limite en perte en cas de scénarios adverse (stress groupe et Stress Adverse)

	Limite (en M€)
Scénario de stress "Groupe 2015" du portefeuille HTM	10
Scénario de stress "Groupe 2015" du portefeuille AFS	110
Scénario de stress "historique 1 an" du portefeuille AFS	120
Scénario de stress "Groupe 2015" du portefeuille Placement	70

## 2. Limite sur Résultat Economique sur le portefeuille de placement

Résultat économique =  $\Delta$  +/- values latentes sur les titres de placement + +/- values externalisées + revenus sur titres de placement

➤ Limite globale : stop Loss en 3 étapes

**Limite globale 1** : seuil d'alerte au Conseil d'Administration - 4,5 M€

**Limite globale 2** : seuil d'alerte au Conseil d'Administration - 6 M€

- si LG2 atteinte : réduction de le Limite globale Stress Groupe placement de 50 % soit nouvelle limite 35 M€

**Limite globale 3** : seuil d'alerte au Conseil d'Administration - 9 M€

- si LG3 atteinte : réduction de le Limite globale Stress Groupe placement de 70 % soit nouvelle limite 21 M€
- Conservation des titres illiquides (FCPR..) et possibilité conserver les titres LCR même avec le stop/loss activé
- Distinction portefeuille LCR / portefeuille risque de marché

➤ Limite opérationnelle : -3 M€

## 3. Limite mensuelle sur Résultat Economique sur portefeuille

Limite opérationnelle : +/-1 M€

Des alertes de performance par support d'investissement sont communiquées aux membres du Comité Financier.

## ❖ RISQUES ACTION

Le risque action trouve son origine dans les activités de trading et arbitrage sur actions, dans le portefeuille de placement investi en actions, ou encore dans les actions d'autocontrôle.

**Risques sur actions provenant des activités de trading et d'arbitrage** : Les encours d'actifs financiers détenus à des fins de transaction sont détaillés au paragraphe 6.2 des Comptes annuels sur base consolidée au 31 décembre 2016.

**Risques sur actions provenant des portefeuilles de placement** : Le portefeuille de placement de la Caisse régionale ne contient pas d'action en direct mais seulement des indexations de performances. L'encours au 30 Juin 2017 s'établit à 21 M€, soit

environ 2 % du portefeuille d'excédents de Fonds Propres gérés, un suivi hebdomadaire est reporté à la Direction Générale.

### **Actions d'autocontrôle :**

Au 30 Juin 2017, la Caisse régionale détient une partie de ses Certificats Coopératifs d'Investissement (CCI). Ils ont été acquis en partie dans le cadre d'un contrat de liquidité. Le nombre de CCI détenus à ce titre s'élève à 12 566 au 30 Juin 2017 (soit 0,55 % du nombre total de CCI de la Caisse régionale d'Ille et Vilaine).

## GESTION DU BILAN

### ❖ LE RISQUE DE TAUX D'INTERET GLOBAL :

Le Risque de Taux est "le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêt du fait de l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan, à l'exception, le

cas échéant, des opérations soumises aux risques de marché ("trading book").

## 1. OBJECTIFS, METHODOLOGIE ET POLITIQUE

La Caisse régionale est soumise au risque de taux d'intérêt global (RTIG) sur l'ensemble de son bilan et hors bilan hors trading.

L'exposition à la hausse/baisse des taux est calculée mensuellement selon la méthode d'agrégation des gaps taux fixe et inflation, qui



donne le gap global en approche statique. Le calcul de l'exposition est réalisé à partir des outils, des hypothèses et modèles d'écoulement utilisés par le Groupe Crédit Agricole.

L'outil utilisé est l'outil groupe CRISTAUX 2 depuis le comité financier du 9 mars 2009.

Les sources de données alimentant l'outil sont essentiellement des alimentations automatiques : STRADA, CAPIC, KTP, CARISTO et pour le reste des agrégats manuels (rejets crédits, Avances Miroirs Structurées, production engagée non versée...).

Les conventions d'écoulement retenues sont celles du Groupe Crédit Agricole à l'exception de trois lois locales.

Les remboursements anticipés sur Crédits Habitat à taux fixe et sur Dépôt à Terme Moyen Long Terme (>1an) bénéficient d'un modèle d'écoulement interne à la Caisse régionale d'Ille-et-Vilaine. Les hypothèses locales de remboursements anticipés sont les suivantes:

Loi locale RA Crédits appliquée dans la mesure au 31/12/2016			
	HAB PNB TF		PLS/PSLA
	Loi Groupe (LI 2016-097 du 29/07/2016)	Loi locale	Non défini en national
2017	8,0%	6,2%	0,0%
2018	6,0%	4,8%	0,0%
2019 et +	4,0%	3,3%	0,0%
Date validation Comité Financier :			25/10/2016

## 2. GESTION DU RISQUE

La Caisse régionale veille à optimiser la contribution de la marge de transformation à son résultat tout en limitant les risques qui pourraient mettre en cause son équilibre financier.

Elle profite des latitudes de gestion offertes par le dispositif de limite de RTIG pour lui permettre d'avancer ou de retarder la couverture des postes de bilan pour adapter au mieux leur adossement au contexte économique et de marché.

Ces stratégies sont étudiées chaque mois en Comité Financier, et adaptées le cas échéant aux

Loi locale RA DAT appliquée dans la mesure au 31/12/2016	
Année 1	7,5%
Année 2	6,0%
Année 3	4,6%
Années 4	3,6%
Années 5 et -	3,0%
Arrêté de calcul :	30/06/2016
Date validation Comité Financier :	25/07/2016

Le 31/03/2016 suite au retrait du modèle national «CSL Bis», une loi locale d'écoulement a été mise en place pour la modélisation du Livret Forcé 35. La loi distingue l'écoulement des encours boostés (trois premiers mois) de celui des encours non boostés (taux de rémunération CSL). La partie non boostée suit le modèle national CSL.

	Modélisation
<b>Période post boost</b> (compte comptable 255.110.0) <b>Encours :</b> Moyenne mobile des encours des 12 derniers mois	- 44,4 % - Inflation 12 ans linéaire - 13,3 % - Taux fixe 12 ans linéaire - 37,7 % - Taux fixe échéance 31/01 ou 31/07 linéaire - 4,6 % - JJ
<b>Période boostée</b> (compte comptable 255.110.1) <b>Encours :</b> Moyenne mobile des encours des 12 derniers mois	100 % - Taux fixe 3 mois linéaire
<b>Date validation Comité Financier</b>	<b>31/03/2016</b>

évolutions constatées. La composition et les attributions du Comité Financier sont décrites au paragraphe « Risques de marché ».

Le dispositif de limite doit être réexaminé et le cas échéant modifié, une fois par an. Le Conseil d'Administration du 16 décembre 2016 a validé le dispositif de limite suivant:

### Limites globales et opérationnelles sur l'exposition synthétique euro :

Limites sur l'Exposition synthétique Euro - VAN	Limites CASA	Limites CR35 2016 FF prudentiels 30/06/2015 : 1.004 M€	Limites CR35 2017 FF prudentiels 31/12/2016 : 836 M€
Ratio en % des Fonds Propres sur le choc défavorable <b>* Limite VAN * globale sur les années 1 à 30 en M€</b>	10%	8,0% <b>80,3 M€</b>	10,0% <b>83,6 M€</b>
Ratio en % des Fonds Propres sur le choc défavorable <b>* Limite VAN * opérationnelle sur les années 1 à 30 en M€</b>		7% <b>70,3 M€</b>	9% <b>75,2 M€</b>

Limites sur l'Exposition synthétique Euro - Montant		Limites CASA	Limites CR35 2016 PNB d'activité budgété 2016 : 236,7 M€	Limites CR35 2017 PNB d'activité budgété 2016 : 208 M€
Impact max d'un choc de + 200 bp rapporté au PNB d'activité : « Limites Gaps » globales en M€	Années 1 et 2	5%	3,50 % (70 % limite CA.sa) <b>410 M€</b>	3,50% (70 % limite CA.sa) <b>390 M€</b>
	Années 3 à 10	4%	3 % (75 % limite CA.sa) <b>330 M€</b>	3 % (75 % limite CA.sa) <b>310 M€</b>
Impact max d'un choc de + 200 bp rapporté au PNB d'activité : « Limites Gaps » opérationnelles en M€	Années 1 et 2		2,50 % (50 % limite CA.sa) <b>350 M€</b>	3% (60 % limite CA.sa) <b>310 M€</b>
	Années 3 à 10		2 % (50 % limite CA.sa) <b>280 M€</b>	2,5 % (65 % limite CA.sa) <b>260 M€</b>
Limites en VAN sur l'Exposition synthétique Euro hors Fonds Propres (= test Outlier)		Limites CASA	Limites CR35 2016 FP prudeniels 30/09/2015 : 1004 M€	Limites CR35 2017 FP prudeniels 31/12/2016 : 836 M€
Limite Globale - Ratio en % des Fonds Propres		20%	20,0%	20,0%
Limite Opérationnelle - Ratio en % des Fonds Propres				19,0%

Limites globales et opérationnelles sur l'exposition inflation :

Limite sur l'Exposition Inflation - Montant	Limites CASA	Limites CR35 2016 FP prudeniels 30/06/2015 : 1 004 M€	Limites CR35 2017 FP prudeniels 31/12/2016 : 836 M€
« Limites Gaps » globales en M€ sur les années 1 à 10		Aucune limite	<b>100 M€</b>
« Limites Gaps » opérationnelles en M€ sur les années 1 à 10			<b>75 M€</b>

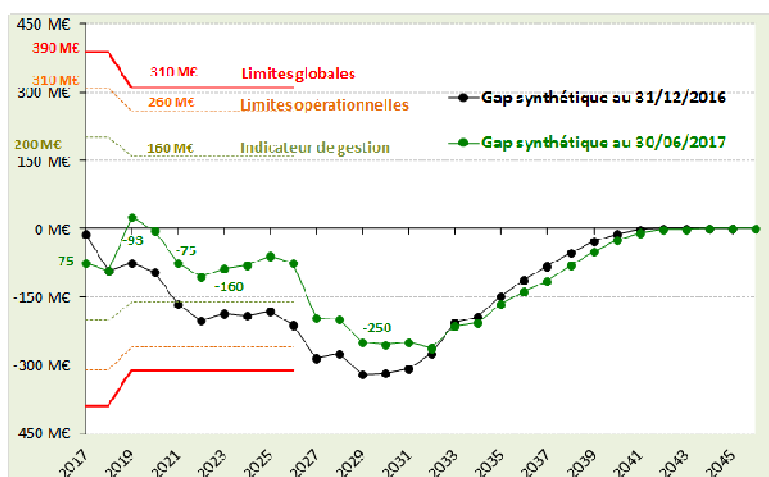
Limites sur l'Exposition synthétique Euro + Inflation Euro - VAN	Limites CASA	Limites CR35 2017 FP prudeniels 31/12/2016 : 836 M€
Ratio en % des Fonds Propres sur le choc défavorable « Limite VAN » globale sur les années 1 à 30 en M€		11% <b>92,0 M€</b>
Ratio en % des Fonds Propres sur le choc défavorable « Limite VAN » opérationnelle sur les années 1 à 30 en M€		10% <b>83,6 M€</b>

Limite opérationnelle sur le gap équivalent delta :

Limites sur l'Exposition Equivalent Delta Caps - VAN	Limites CASA	Limites CR35 2016 FP prudeniels 30/06/2015 : 1 004 M€	Limites CR35 2017 FP prudeniels 31/12/2016 : 836 M€
Ratio en % des Fonds Propres sur le choc défavorable « Limite VAN » opérationnelle sur les années 1 à 30 en M€	Néant	1% <b>10,0 M€</b>	1% <b>8,4 M€</b>

### 3. EXPOSITION

L'impatte taux fixe au 30 juin 2017 atteint -75 M€ sur l'année 1, elle respecte la limite globale à 390 M€ ainsi que la limite opérationnelle à 310 M€.



Sensibilité de la VAN à un choc de +/- 200bp rapportée aux Fonds Propres (sur 30 ans).

30/06/2017		31/12/2016		Limites opé.	Limites Globales	Limites Bâle II
+ 200 bp	- 200 bp	+ 200 bp	- 200 bp			
-5,6%	8,0%	-7,7%	10,3%	9,0%	10,0%	-/- 20%
-47 M€	67 M€	-64 M€	86 M€	75 M€	84 M€	

## ❖ LES RISQUES DE LIQUIDITE ET DE FINANCEMENT

### 1. GESTION DU RISQUE

Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si l'entreprise n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance.

Ces engagements comprennent notamment les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre d'emprunts et de placements.

Dans le cadre de la réforme Bale III, comme l'ensemble des groupes bancaires Européens, le groupe Crédit Agricole est assujéti par le règlement N°575/2013 du Parlement européen et du conseil du 26 juin 2013 concernant les exigences prudentielles applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement et modifiant le règlement (UE) n°48012, à la remise de reportings relatif au LCR (Liquidity Coverage Ratio) et NSFR (net stable funding ratio) et définis par l'EBA.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette réforme les établissements de crédit devront respecter à horizon 2018 le ratio LCR (à hauteur de 100 %), visant à s'assurer que la banque est capable de résister pendant 30 jours à une crise globale de liquidité. La Caisse régionale s'est engagée dans la constitution de réserves spécifiques éligibles au nouveau ratio (cash, titres d'Etat liquide, etc.).

Dans le cadre du CRR (Capital Requirement Regulation) et de la directive CRD4 (Capital Requirement Directive 4), les banques sont tenues de publier non seulement un LCR fin de mois, mais également :

- Un LCR quotidien et un LCR projeté fin de mois,
- Des Additionnal Liquidity Monitoring Tools (éléments de suivi de la liquidité complémentaires, ex : concentration par produits, contrepartie...
- Un Funding Plan : Plan de financement sur des durées de 6 mois, 1 an, 2 ans, 3 ans.

La mise en place des reportings LCR et NSFR ne dispense pas les établissements de crédit de maintenir un système interne de gestion du risque de liquidité (cf. directive 2013/36/UE du Parlement Européen et du Conseil du 26 juin 2013).

Le Crédit Agricole a opté pour l'application d'une approche avancée (normes internes) dont les principaux indicateurs sont :

#### Court Terme :

- Endettement Court terme,
- Structure minimale du refinancement Court Terme,
- Réserves de liquidité,
- Stress global, stress systémique et stress idiosyncratique (c'est à dire spécifique au Groupe Crédit Agricole).

#### Long Terme :

- Concentration des échéances du refinancement Long Terme

La politique de gestion de la liquidité de la Caisse régionale se concrétise, d'une part, par une politique de collecte clientèle et, d'autre part, par du refinancement interbancaire via la mise en place d'un programme d'émission de Titres de Créances Négociables, ou auprès de Crédit Agricole S.A..

Les plafonds d'encours du programme d'émission de TCN validé par le Conseil d'Administration du 16 décembre 2016 sont 1 000 M€ pour les CDN et 500 M€ pour les BMTN.

La Caisse régionale, au-delà de ses ressources clientèle et du refinancement interbancaire, a la possibilité de se refinancer à taux de marché auprès de Crédit Agricole S.A. sous plusieurs formes : Compte Courant de Trésorerie, Emprunts en blanc (de 1 semaine à 10 ans), Avances Globales (50 % des réalisations prêts de durée initiale supérieure ou égale à 2 ans).

Crédit Agricole SA facture aux Caisses régionales le déficit généré au sein du groupe (différentiel entre les avances miroirs et les avances globales). La facturation sur le déficit Epargne/avances est

générée par des strates mensuelles au coût moyen de liquidité de marché 5 ans.

## **2. METHODOLOGIE**

Le risque de liquidité fait l'objet d'un encadrement défini dans la politique financière de la Caisse régionale. La Politique 2017 a été validée en Conseil d'Administration le 16 décembre 2016.

Un point liquidité est réalisé 11 fois par an par l'unité Pilotage Finance Contrôle de Gestion et présenté en Comité Financier.

Le ratio LCR (liquidity Coverage Ratio) est calculé mensuellement par le biais de l'outil New-deal de même que l'ensemble des indicateurs de liquidité CT et MLT.

Depuis début 2017, le Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine produit également un LCR quotidien et un LCR projeté fin de mois.

Le risque de liquidité à court terme de la Caisse régionale est encadré par un volume de refinancement maximal d'une durée inférieure ou égale à 1 an : la LCT (Limite Court Terme). Elle est calculée et transmise par Crédit agricole SA semestriellement.

## **3. EXPOSITION**

Le niveau du ratio LCR comptable à fin juin est de 113,77 % pour une cible réglementaire de 80 % depuis 1er janvier 2017.

La limite de liquidité CT est de 971 M€ depuis le 1er juillet 2016 (valable sur S2 2016 et S1 2017). Elle sera de 892 M€ sur le S2 2017.

Au 30 juin 2017, la Caisse régionale ne présente pas de dépassement actif de l'échéancier MLT.

## **4. POLITIQUE DE COUVERTURE**

Les instruments financiers désignés comme instruments de couverture sont pour la Caisse régionale des swaps de taux d'intérêt. Ces swaps sont réalisés pour couvrir des crédits clients spécifiques (swap de micro-couverture) ou réalisés

dans le cadre de la gestion du risque de taux d'intérêt global (swap de macro-couverture).

Une documentation macro et micro-couverture est réalisée trimestriellement.

## LES RISQUES OPERATIONNELS

L'organisation de la gestion des risques opérationnels s'intègre dans l'organisation globale de la ligne métier Risques et Contrôles Permanents du Groupe et de la Caisse régionale. Le dispositif est animé par le Manager des risques opérationnels de la Caisse régionale, rattaché au RCPR (Responsable du Contrôle Permanent et des Risques) de la Caisse régionale.

Le Management du Risque Opérationnel rapporte régulièrement sur son activité et sur le niveau d'exposition au risque dans le cadre d'un Comité Risque Opérationnel réuni deux fois par an, dont la Présidence est assurée par le Directeur Général de la Caisse régionale. Le Management du Risque Opérationnel intervient ponctuellement auprès des Comités de Contrôle Interne et de Direction.

L'organe exécutif est par ailleurs informé a minima trimestriellement par un tableau de bord après intégration des dernières collectes des incidents et pertes avérés du risque opérationnel dans le cadre du dispositif de recensement de la Caisse régionale. Le contrôle périodique et les contrôleurs du deuxième degré de deuxième niveau sont destinataires de ces informations.

L'organe délibérant (Conseil d'Administration et Comité d'audit et des comptes) est informé semestriellement sur l'évolution du coût du risque et des événements marquants du dispositif. Il valide annuellement le seuil réglementaire d'incident significatif de risques opérationnels, les limites d'appétence aux risques décidés en comité risques opérationnels, ainsi que les modifications de la politique risques opérationnels de la Caisse régionale, conformément à la réglementation prudentielle.

Le dispositif de gestion du risque opérationnel couvre intégralement le périmètre opérationnel et fonctionnel de la Caisse régionale, y compris les pôles de coopération hébergés dans d'autres Caisses régionales. Les filiales sont dotées de leurs propres dispositifs de gestion et de surveillance. Il repose sur 3 piliers:

- Une collecte d'incidents alimentant la base statistique du dispositif (historique de 6 années), réalisée mensuellement auprès de l'ensemble des unités du périmètre y compris les pôles de coopération hébergés dans d'autres Caisses régionales.

- Une cartographie des risques, actualisée annuellement selon la méthodologie préconisée par le groupe et transcrite sur l'applicatif groupe Europ@. La campagne de mise à jour au titre de l'exercice 2016 s'est achevée le 31 Janvier 2017.
- Une évaluation de scénarii majeurs de risques opérationnels choisis dans la liste proposée par le groupe. Les scénarii retenus pour notre Caisse régionale font l'objet d'une analyse et d'une estimation chiffrée des sévérités et des fréquences probables de survenance. Les valeurs obtenues jouent un rôle prépondérant dans le calcul de l'exigence de Fonds Propres de la Caisse régionale au titre des risques opérationnels.

La méthode retenue pour le calcul de l'exigence de fonds propres de la Caisse régionale au titre des risques opérationnels est la méthode AMA (approche mesure avancée).

Le modèle utilisé est le modèle du groupe Crédit Agricole, validé par le Comité des normes et méthodologies du Groupe Crédit Agricole, présidé par le Directeur des Risques et Contrôles Permanents Groupe et proposé à l'accord de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Régulation.

Il a pour objectifs principaux:

- D'inciter à une meilleure maîtrise du coût du risque opérationnel ainsi qu'à la prévention des risques exceptionnels.
- De déterminer le niveau de fonds propres correspondant aux risques mesurés, pouvant se situer en deçà de la méthode standard.
- De favoriser l'amélioration de la qualité des contrôles permanents dans le cadre du suivi de plans d'actions.

Le modèle AMA de calcul des fonds propres est fondé sur un modèle actuariel de type « lost distribution approach » présentant un intervalle de confiance de 99,9 %.

Les principes qui ont gouverné la conception et la mise au point du modèle sont:

- Intégration dans la politique de risques ;
- Pragmatisme, la méthodologie devant s'adapter aux réalités opérationnelles ;

- Caractère pédagogique, de manière à favoriser l'appropriation par la Direction Générale et les métiers ;
- Robustesse : capacité du modèle à donner des estimations réalistes et stables d'un exercice à l'autre.

Les dispositifs Groupe mis en place dans la Caisse régionale visent à respecter l'ensemble des critères qualitatifs (intégration de la mesure des risques dans la gestion quotidienne, indépendance de la fonction risques, déclaration périodique des expositions au risque opérationnel ...) et des critères quantitatifs de la réglementation Bâle II

(intervalle de confiance de 99,9 % sur une période de un an ; prise en compte des données internes, des données externes, d'analyses de scénarii et de facteurs reflétant l'environnement ; prise en compte des facteurs de risque influençant la distribution statistique, ...).

Ce dispositif s'accompagne de manière formelle et conforme à la réglementation de réunions de présentation/sensibilisation à destination des acteurs concernés rappelant les différentes modalités de déclarations des Risques opérationnels et exposant les évolutions réglementaires.

## **LES RISQUES DE NON-CONFORMITE**

L'organisation de la gestion des risques de non-conformité s'intègre dans l'organisation globale de la ligne métier Risques et Contrôles Permanents du Groupe : le responsable du Contrôle de la Conformité de la Caisse régionale est rattaché au responsable du Contrôle Permanent de la Caisse régionale (un nouveau Responsable du contrôle de la Conformité a été nommé en octobre 2016).

Le responsable du Contrôle de la Conformité rapporte régulièrement sur son activité et sur le niveau d'exposition au risque dans le cadre du Comité de Contrôle Interne et Comité risques opérationnels

Le risque de non-conformité est défini par la Caisse régionale comme toute violation d'un texte réglementaire ou d'une règle interne applicable à la Caisse régionale, en sa qualité d'établissement de crédit, de courtier en assurance ou de prestataire de service d'investissement, induisant un risque de sanction judiciaire, de perte financière ou de risque d'image.

Les domaines visés concernent donc principalement :

- les activités de services d'investissement, tant pour la protection de l'intégrité des marchés que pour la protection de la clientèle,
- l'activité de démarche commerciale dans son ensemble, avec pour objectif le contrôle du respect de l'intérêt du client (réglementation MIF sur le conseil en investissement, démarchage bancaire ou financière, intermédiation en assurance, protection du consommateur,

protection de l'emprunteur, réglementation informatique et libertés, etc...),

- la prévention du risque de blanchiment, de financement du terrorisme et le risque de sanctions internationales, et la prévention du risque de fraude externe ou interne,
- le respect de toute autre réglementation bancaire ou règle interne de déontologie du ressort de la conformité (hors fiscalité et droit du travail).

La prévention du risque de non-conformité est supervisée par le responsable du Contrôle de la conformité, en liaison avec le responsable du service Contrôle permanent, le Manager des risques opérationnels et le responsable du Contrôle périodique. Son rôle consiste à prévenir et à contrôler les risques de non-conformité tels que définis ci-dessus. Des moyens spécifiques d'encadrement et de surveillance des opérations sont mis en œuvre : formation du personnel, adoption de règles écrites internes, accomplissement des obligations déclaratives vis-à-vis des autorités de tutelle, plan de mise en conformité de l'ensemble des ouvertures de compte, etc....

Sur le premier semestre 2016, deux renforts ont été rattachés au Contrôle de la Conformité et de la Sécurité Financière, afin de renforcer la prévention des Sanctions Internationales dans le cadre du plan de remédiation OFAC. Ces renforts ont été maintenus notamment pour le traitement des nouvelles alertes sur les personnes politiquement

exposées domestiques en applicative de la 4<sup>ème</sup> directive. Un poste pérenne vient d'être créé au sein de la cellule sécurité financière avec une prise de poste en septembre.

Concernant l'activité de service d'investissement, la directive MIF, intégrée dans nos procédures de commercialisation d'instruments financiers depuis le 1er novembre 2007, fait l'objet de contrôles réguliers sur son application. De plus, un plan d'action est actuellement piloté par le groupe, afin de mettre à jour les contrats d'ouverture de compte titre au regard de la MIF. Ce plan d'action fait l'objet d'un suivi renforcé par la Direction bancaire, en lien avec le contrôle de conformité. Les formations du réseau d'agences et de pôles professionnels sur le premier semestre 2017 ont notamment porté les sanctions internationales, la déontologie et la lutte contre la fraude. De manière préventive également, une formation Conformité est dispensée à l'embauche de l'ensemble des conseillers commerciaux et la communication interne met régulièrement l'accent sur l'obligation d'être en adéquation entre le produit vendu et le besoin du client. Enfin, la nouvelle réglementation concernant la certification AMF des vendeurs est intégrée dans les procédures de la Caisse régionale et l'option choisie est d'y inclure l'ensemble des conseillers commerciaux en lien avec la clientèle. Chaque nouvel embauché concerné bénéficie donc systématiquement d'une formation interne, en vue de sa certification professionnelle au regard de la réglementation AMF.

La directive Abus de marché fait l'objet d'un contrôle régulier par le Responsable de la Conformité des services d'investissement grâce à l'outil Groupe Actimize de détection automatique des opérations atypiques, qui a fait l'objet de montées en gamme régulières afin d'affiner cette surveillance. En outre, la surveillance des opérations sur titres des « personnes concernées » au sens du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (salariés et administrateurs) est intégrée à cet outil de surveillance et fait l'objet d'un suivi et d'un reporting régulier à l'organe central.

La Directive 2014/57/UE relative aux sanctions pénales applicables aux abus de marché et le Règlement Européen MAR sur les abus de marché (MAR-MAD II) sur le renforcement du dispositif légal de lutte contre les abus de marché a intégré un dispositif de prévention et de surveillance au niveau de l'entité :

- adaptation de la procédure abus de marché à cette nouvelle réglementation,
- adaptation du système de détection des abus de marché pour couvrir l'ensemble des circuits de négociation,
- passation d'ordres, concernant la liste d'initiés (permanents et ponctuels) une intégration de données à caractère

personnel supplémentaire pour l'établissement des listes.

Une étude est en cours sur le recours à l'outil Compliance pour les entités banque de détail. Cette Directive implique un renforcement du formalisme pour les listes d'initiés CASA et CCI

Dans le cadre de la lutte anti-blanchiment – financement du terrorisme, le Groupe Crédit Agricole a décidé la mise en conformité de la Banque de détail à la directive européenne du 26 octobre 2005 avec une solution uniforme pour l'ensemble des Caisses régionales, par la mise en place de l'outil de détection NORKOM. La troisième directive de lutte contre le blanchiment (transposée par l'ordonnance du 30 janvier 2009 et ses décrets d'application) a également été intégrée dans les procédures en 2009, et fait l'objet de montées en gamme régulières avec l'intégration de scénarios de prévention de la fraude. Les dernières évolutions ont notamment permis d'améliorer l'approche par risques de l'outil de détection.

A noter également l'ordonnance 2016-1635 transposant en droit français la 4<sup>ème</sup> directive européenne UE 2015/847 du 20 mai 2015 qui est en cours de déclinaison au sein de notre Caisse régionale avec notamment l'intégration de surveillances des PPE domestiques. Parmi les principales mesures de la 4<sup>ème</sup> Directive, l'on peut noter également une harmonisation de l'approche par les risques et des obligations de vigilance, des précisions sur le bénéficiaire effectif et une politique spécifique pour les pays tiers à haut risque.

Plus spécifiquement sur le risque Sanctions Internationales, l'évaluation globale du risque a été effectuée en lien avec le Groupe en charge du projet « plan de remédiation » OFAC, et les premières étapes du plan d'action sont en cours de déploiement, dans le cadre du plan d'avancement défini par le Groupe.

Enfin, la prévention du risque de fraude interne fait partie du plan de contrôle de la Caisse régionale, sous la responsabilité du responsable du Contrôle de la Conformité, en charge de la coordination de la prévention de la fraude.

Concernant les procédures relatives à la conformité, tous les nouveaux produits commercialisés par la Caisse régionale sont soumis à l'avis préalable du responsable du Contrôle de la Conformité qui contrôle le respect des conditions émises par le groupe (44 avis formalisés sur le premier semestre concernant des nouveaux lancements commerciaux).

Le responsable du Contrôle de la conformité centralise par ailleurs les dysfonctionnements significatifs de la Caisse régionale d'Ille-et-Vilaine, en prévention du risque de non-conformité, au travers notamment des informations remontées par

le service en charge des réclamations (comité Qualité, et suivi mensuel des réclamations reçues au siège).

Ces dispositifs font l'objet d'un suivi renforcé par le responsable du Contrôle de la Conformité de la Caisse régionale, sous la coordination de la Direction de la Conformité de Crédit Agricole S.A.

L'évaluation des risques de non-conformité s'appuie pleinement sur les outils déjà existants en matière de risques opérationnels.

Les outils de cartographie des risques et de collecte des pertes utilisent un référentiel national comportant différents types de risques, notamment : les risques d'interruption de processus, les risques opérationnels, les risques liés à la santé et à la sécurité des travailleurs, et les risques de non-conformité.

Le choix a été fait d'intégrer la cartographie des risques de non-conformité dans la cartographie des risques opérationnels.

Dans un premier temps, le Management du risque opérationnel coordonne la cotation des risques opérationnels et fait valider la cartographie des risques opérationnels par le management.

Dans une deuxième étape, le responsable du Contrôle de la Conformité est responsable de l'appréciation finale des risques de non-conformité.

Pour apprécier les principaux risques de manière cohérente, le Groupe a sélectionné les risques de non-conformité prioritaires relatifs aux réglementations en vigueur.

Enfin, la cartographie des risques opérationnels et de non-conformité intègre l'évaluation du risque de réputation (impact non financier).

Suite à l'analyse de la cartographie des risques opérationnels et de non-conformité, les processus présentant les niveaux de risques les plus élevés sont sélectionnés pour faire l'objet d'un plan d'actions de diminution ou suppression du risque.

Des axes d'amélioration ont ainsi été identifiés en matière de conformité des ouvertures de comptes de dépôt, de qualification des clients détenteurs de comptes titres, et de protection de la clientèle notamment. Les plans d'actions sont élaborés en relation avec le responsable de la conformité (Plan de mise en conformité du stock, et contrôle des nouveaux contrats ouverts), et avec un suivi de la Direction Conformité de Crédit Agricole SA..

## **RISQUES JURIDIQUES**

À la connaissance de la Caisse régionale d'Ille-et-Vilaine, il n'existe, au 30 juin 2017 aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage susceptible d'avoir, ou ayant eu récemment, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Caisse régionale et du groupe Crédit Agricole.

Par ailleurs, comme indiqué dans son communiqué du 1<sup>er</sup> juin 2017, la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Ille-et-Vilaine a été assignée

devant le Tribunal de Grande Instance de Rennes par quelques porteurs de CCI en vue d'obtenir le rachat de leurs titres. Cette action est initiée par l'Association de défense des actionnaires minoritaires (ADAM). Les arguments qu'elle développe sont sans fondement et la Caisse régionale d'Ille-et-Vilaine est donc très confiante sur l'issue de cette procédure.



## DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE

Le dispositif de contrôle interne est exposé dans le rapport annuel du Président du Conseil d'Administration pour 2016 et n'a pas fait l'objet de modification notable en 2017.

Le Rapport Annuel sur le Contrôle Interne relatif à l'exercice 2016 a été présenté au Conseil d'Administration du 24 mars 2017.

### LE CONTROLE PERMANENT

#### ❖ DISPOSITIF DE CONTROLE PERMANENT

Au sein des services et du réseau d'agences, des manuels de procédures décrivent les traitements à réaliser ainsi que les contrôles afférents ; ils portent notamment sur le respect des limites, de la politique risque, des règles de délégation, sur la validation des opérations, leur correct dénouement, le respect de la réglementation spécifique à certains produits, etc.

Le dispositif couvre tous les services. Des contrôles permanents sont réalisés par les unités opérationnelles elles-mêmes. Ces contrôles peuvent être intégrés dans le traitement des opérations (contrôles de 1er degré), ou exercés par des unités ou personnes indépendantes des unités opérationnelles mentionnées ci-avant ou distinctes de celles ayant effectué les contrôles de premier degré (contrôles de 2ème degré).

L'automatisation des reportings de contrôles a été réalisée avec l'intégration de l'outil groupe de saisie des contrôles permanents : SCOPE (Système de Contrôles Permanents)

Cet outil national a été mis à disposition de la Caisse régionale en septembre 2008 afin de permettre la remontée des contrôles locaux (siège et agences) auprès du contrôle permanent.

Il a été déployé sur la totalité des agences en 2008 et sur les unités du siège début 2009. Dans le cadre de la mise en œuvre du règlement 97-02 puis de l'arrête du 3 novembre 2014 sur le contrôle interne, les unités spécialisées de contrôle permanent de dernier niveau, indépendantes des unités opérationnelles, intervenant sur les principales familles de risques encourus par la Caisse régionale, sont regroupées sous l'autorité du responsable du Contrôle permanent. Un responsable du Contrôle de la Conformité est rattaché à celui-ci.

Les résultats des contrôles sont formalisés par des reportings et les anomalies détectées par ces moyens font l'objet de plans d'actions correctrices gérés également dans l'outil SCOPE.

L'ensemble de ce dispositif fait l'objet d'adaptations régulières du fait des évolutions réglementaires et des risques opérationnels détectés.

#### ❖ DES DISPOSITIFS DE CONTROLES PARTICULIERS

Le dispositif de contrôle permanent recouvre également des dispositifs de contrôle particuliers en conformité avec la réglementation bancaire et financière. Il s'agit des domaines suivants :

- les systèmes d'informations, pour lesquels des procédures et contrôles visent à assurer un niveau de sécurité satisfaisant. Une mesure du niveau de sécurité est régulièrement réalisée et les insuffisances relevées font l'objet de plans d'améliorations.
- le déploiement et le test de plans de continuité d'activités intégrant les plans de secours

informatiques et les actions menées en lien avec les travaux de « cartographie des risques » dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif « Bâle II ». Un Plan de Repli Utilisateur est opérationnel sur le site de PLOUFRAGAN dans les Côtes d'Armor en coopération avec les 3 autres Caisses régionales bretonnes. Un test de gestion de crise en conditions réelles a été réalisé en septembre 2016. Un des objectifs de ce test était notamment de tester ce plan de repli utilisateurs dans les conditions les plus sévères. Ainsi 160 postes de travail ont été déployés sur le site de Ploufragan. 40 collaborateurs ont alors

- pu tester la capacité de la Caisse Régionale à maintenir les activités essentielles à son activité.
- l'encadrement des prestations de services « essentielles » externalisées, pour lesquelles une actualisation des contrats de sous-traitance et des procédures de contrôle a été mise en œuvre.
  - la prévention et le contrôle des risques de non-conformité aux lois, règlements et normes internes relatives notamment aux activités de services d'investissement, à la prévention du blanchiment de capitaux et à la lutte contre le financement du terrorisme. Des moyens spécifiques d'encadrement et de surveillance des opérations sont mis en œuvre : formation du personnel, adoption de règles écrites internes, accomplissement des obligations déclaratives vis-à-vis des autorités de tutelle, plan de mise en conformité de l'ensemble des ouvertures de comptes, etc....
  - La directive MIF, intégrée dans nos procédures de commercialisation d'instruments financiers depuis le 1er novembre 2007. De plus, le système informatique a été optimisé afin d'assurer le respect de la directive MIF lors de toute ouverture de comptes-titres et lors de l'activité de conseil en investissement sur instruments financiers (blocage informatique en l'absence de renseignement sur la compétence et l'expérience du client). Enfin, un bagage de formation a été présenté à tous les conseillers commerciaux au mois d'avril 2016 afin de rappeler les règles essentielles issues de la directive MIF : elle met notamment l'accent sur l'obligation d'être en adéquation entre le produit vendu et le besoin du client et de disposer d'un dossier client complet.
  - L'outil groupe (Actimize) de détection automatique des opérations suspectes en matière d'abus de marché est en place depuis le 1er octobre 2007 et a été enrichi du suivi des « personnes concernées » au sens du règlement général AMF.
  - Dans le cadre de la Lutte Anti blanchiment, le groupe Crédit Agricole a décidé la mise en conformité de la Banque de détail à la directive européenne du 26 octobre 2005 avec une solution uniforme pour l'ensemble des Caisses régionales, par la mise en place de l'outil NORKOM. Chaque jeune embauché (CDI ou CDD) bénéficie d'une formation « Lutte Anti-Blanchiment » préalablement à son embauche.
  - Tous les nouveaux produits sont soumis à avis préalable du Responsable de la Conformité qui centralise par ailleurs les dysfonctionnements significatifs de la Caisse régionale d'Ille-et-Vilaine.
  - Ces dispositifs font l'objet d'un suivi renforcé par le responsable du Contrôle de la Conformité de la Caisse régionale, sous la coordination de la Direction de la Conformité de Crédit Agricole S.A.
  - La Caisse régionale dispose d'une structure dédiée aux risques opérationnels (collecte et cartographie). Chaque unité met en place des plans d'action afin de limiter les risques identifiés.

## **❖ DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE**

Le dispositif de contrôle de l'information comptable et financière est décrit dans le rapport annuel 2016. Il s'appuie sur un contrôle central de 2ème degré rattaché au contrôle permanent.

Un comité d'audit et des comptes a été mis en place en 2009 en application de l'ordonnance n°2008-1278 du 8 décembre 2008. Il se réunira 3 fois en 2017.

## LE CONTROLE PERIODIQUE

Le service Contrôle Périodique se consacre aux missions de contrôle périodique (3ème degré), en application de l'arrêté du 3 Novembre 2014. Il intervient, de manière indépendante, dans la Caisse régionale (siège et réseaux) mais aussi sur toute entité relevant de son périmètre de contrôle interne. Les missions d'audit sont réalisées par des équipes dédiées, selon des méthodologies formalisées, conformément à un plan annuel validé par le Comité de Contrôle Interne.

Les missions visent à s'assurer du respect des règles externes et internes, de la maîtrise des risques, de la fiabilité et l'exhaustivité des informations et des systèmes de mesure des risques. Elles portent en particulier sur les dispositifs de contrôle permanent et de contrôle de la conformité.

Le plan annuel d'audit s'inscrit dans un cycle pluriannuel, visant à l'audit régulier et selon une périodicité aussi rapprochée que possible, de toutes les activités et entités du périmètre de contrôle interne.

L'activité du service Contrôle Périodique de la Caisse régionale s'effectue depuis 2006 dans le cadre de l'Animation Audit inspection mise en place par l'Inspection Générale du Groupe (IGL). De fait, les plans annuels et pluriannuels, comme la cartographie des risques auditables de la Caisse régionale, sont réalisés sur la base de référentiels

nationaux et l'audit de la Caisse régionale bénéficie d'outils méthodologiques mis à disposition par IGL (guides d'audit, formations, encadrement de missions transverses). Le Contrôle Périodique développe également ses propres outils (guides et trames d'audit notamment).

Les missions réalisées par le service Contrôle Périodique, ainsi que par l'Inspection Générale groupe de Crédit Agricole S.A. font l'objet d'un dispositif formalisé de suivi. Pour chacune des recommandations formulées à l'issue de ces missions, ce dispositif permet de s'assurer de l'avancement des actions correctrices programmées, mises en œuvre selon un calendrier précis, en fonction de leur niveau de priorité.

Lors du premier semestre 2017, le Contrôle Périodique de la Caisse régionale a réalisé 7 missions d'audit prévues au plan d'audit annuel. Il a ainsi audité 1 groupe d'agences bancaires, 1 agence Square Habitat, 2 agences spécialisées et 3 missions sur les risques auditables « siège ». Ces dernières concernent les crédits règlementés, le juridique, et les usages Bâle II Crédit.

## PERSPECTIVES

Pour poursuivre sur sa dynamique commerciale et être au plus près des Breilliens, le Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine a mis en place un large plan de rénovation de 50 agences sur 5 ans. Sur l'année 2017, 12 points de vente du département seront ainsi rénovés.

Ce concept inédit proposant un aménagement novateur des espaces va être déployé sur le territoire breillien afin d'offrir, en proximité, un meilleur accueil et une expertise renforcée.

## Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Ille-et-Vilaine

Période du 1er janvier au 30 juin 2017

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur l'information financière semestrielle**

**ROUXEL – TANGUY & Associés**

Z.A.C. Atalante Champeaux  
2C, allée Jacques-Frimot  
35000 Rennes

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Rennes

**ERNST & YOUNG Audit**

1/2, place des Saisons  
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

## Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Ille-et-Vilaine

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2017

### Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Sociétaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Ille-et-Vilaine, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

#### 1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

## 2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Rennes et Paris-La Défense, le 08 septembre 2017

Les Commissaires aux Comptes

ROUXEL – TANGUY & Associés



Emmanuelle Rouxel

ERNST & YOUNG Audit



Luc Valverde

# **CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE ET VILAINE**

Société coopérative de crédit à capital variable régie par les dispositions du Livre V du Code rural,  
au capital social de 92 427 535,50 €

**Siège Social : 4, rue Louis Braille  
35136 Saint-Jacques-de-la-Lande  
775 590 847 RCS RENNES  
NAF 6419 Z**

## **COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES AU 30 JUIN 2017**

**(Ayant fait l'objet d'un examen limité)**

**Examinés par le Conseil d'administration de la Caisse régionale du Crédit  
Agricole Mutuel d'Ille et Vilaine en date du 21 juillet 2017**

**SOMMAIRE**

<b>CADRE GENERAL</b>	<b>34</b>
<b>ETATS FINANCIERS CONSOLIDES</b>	<b>35</b>
<i>COMPTE DE RESULTAT</i>	<i>35</i>
<i>RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES</i>	<i>36</i>
<i>BILAN ACTIF</i>	<i>37</i>
<i>BILAN PASSIF</i>	<i>38</i>
<i>TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES</i>	<i>39</i>
<i>TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE</i>	<i>40</i>
<b>NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES</b>	<b>41</b>
<i>1. PRINCIPES ET METHODES APPLICABLES DANS LE GROUPE, JUGEMENTS ET ESTIMATIONS UTILISEES</i>	<i>41</i>
<i>2. PRINCIPALES OPERATIONS DE STRUCTURE ET EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE CETTE EVOLUTION SE REPERCUTE AU 30/06/2017 AU NIVEAU DU PROVISIONNEMENT COLLECTIF (REPRISE DE PROVISION) ET FILIERE (DOTATION DE PROVISION ET STRESS APPLIQUE SUR LES FILIERES LES PLUS SENSIBLES).</i>	<i>49</i>
<i>3. NOTES RELATIVES AU RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES</i>	<i>50</i>
<i>3.1. PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS</i>	<i>50</i>
<i>3.2. COMMISSIONS NETTES</i>	<i>50</i>
<i>3.3. GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT</i>	<i>51</i>
<i>3.4. GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE</i>	<i>52</i>
<i>3.5. PRODUITS ET CHARGES NETS DES AUTRES ACTIVITES</i>	<i>52</i>
<i>3.6. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</i>	<i>52</i>
<i>3.7. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES</i>	<i>53</i>
<i>3.8. COUT DU RISQUE</i>	<i>54</i>
<i>3.9. GAINS OU PERTES NETS SUR AUTRES ACTIFS</i>	<i>55</i>
<i>3.10. IMPOTS</i>	<i>55</i>
<i>3.11. VARIATION DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES</i>	<i>57</i>
<i>4. INFORMATIONS SECTORIELLES</i>	<i>59</i>
<i>5. NOTES RELATIVES AU BILAN</i>	<i>59</i>
<i>5.1. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT</i>	<i>59</i>
<i>5.2. ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE</i>	<i>61</i>
<i>5.3. PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET SUR LA CLIENTELE</i>	<i>61</i>
<i>5.4. DEPRECIATIONS INSCRITES EN DEDUCTION DES ACTIFS FINANCIERS</i>	<i>63</i>
<i>5.5. EXPOSITION AU RISQUE SOUVERAIN</i>	<i>64</i>
<i>5.6. DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET LA CLIENTELE</i>	<i>64</i>
<i>5.7. DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNEES</i>	<i>65</i>



5.8	ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES ET ACTIVITES ABANDONNEES	65
5.9.	IMMEUBLES DE PLACEMENT	65
5.10.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES (HORS ECARTS D'ACQUISITION)	66
5.11	ECARTS D'ACQUISITION	66
5.12.	PROVISIONS	67
5.13.	CAPITAUX PROPRES	69
6.	<i>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE</i>	70
7.	<i>RECLASSEMENTS D'INSTRUMENTS FINANCIERS</i>	72
8.	<i>JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS</i>	72
8.1.	JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS COMPTABILISES AU COUT	72
8.2.	INFORMATIONS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS EVALUES A LA JUSTE VALEUR	75
9.	<i>IMPACTS DES EVOLUTIONS COMPTABLES OU AUTRES EVENEMENTS</i>	78
10.	<i>PARTIES LIEES</i>	78
11.	<i>PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 30 JUIN 2017</i>	79
12.	<i>ÉVENEMENTS POSTERIEURS AU 30 JUIN 2017</i>	79

## CADRE GENERAL

### ***Présentation juridique de l'entité***

La Caisse régionale de Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine (Caisse régionale) est une société coopérative à capital variable régie par le livre V du Code Monétaire et Financier et la loi bancaire du 24 janvier 1984 relative au contrôle et à l'activité des établissements de crédit.

Son siège social est situé 4, rue Louis Braille 35136 Saint-Jacques-de-la-Lande. Elle est inscrite au registre du commerce de Rennes sous le numéro 775 590 847, code NAF 6419 Z.

Sont rattachées à la Caisse régionale, 46 Caisses locales qui constituent des unités distinctes avec une vie juridique propre. Les comptes individuels sont représentatifs des comptes de la Caisse régionale seule, tandis que les comptes consolidés, selon la méthode de l'entité consolidante, intègrent également les comptes des Caisses locales, de 2 fonds dédiés et d'une société technique de titrisation.

De par la loi bancaire, la Caisse régionale est un établissement de crédit avec les compétences bancaires et commerciales que cela entraîne. Elle est soumise à la réglementation bancaire.

La Caisse régionale fait partie, avec 13 autres Caisses régionales, des entités ayant émis des Certificats Coopératifs d'Investissements, qui leur permettent d'être cotées sur le marché financier et plus particulièrement au compartiment B d'Euronext Paris.

Crédit Agricole S.A. coordonne l'action des Caisses régionales et exerce, à leur égard, un contrôle administratif, technique et financier et un pouvoir de tutelle conformément au Code Monétaire et Financier. Du fait de son rôle d'Organe Central, confirmé par la loi bancaire, il a en charge de veiller à la cohésion du réseau et à son bon fonctionnement, ainsi qu'au respect, par chaque Caisse régionale, des normes de gestion. Il garantit leur liquidité et leur solvabilité. Par homothétie, les Caisses régionales garantissent le passif de Crédit Agricole S.A. à hauteur de leur fonds propres.

La Caisse régionale fait partie du périmètre de consolidation du Groupe Crédit Agricole.

### ***Format de présentation des états financiers***

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le Groupe « Crédit Agricole d'Ille et Vilaine » (dénommé Groupe), constitué de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Ille et Vilaine, des 46 Caisses locales, de 2 fonds dédiés et d'une société technique de titrisation entrant dans le périmètre de consolidation (Groupe), utilise les formats des documents de synthèse (bilan, compte de résultat, état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, tableau de variation des capitaux propres, tableau des flux de trésorerie) préconisés par la recommandation CNC n°2009-R.04 du 2 juillet 2009.

# ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

## COMPTE DE RESULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Intérêts et produits assimilés	3.1	136 670	293 172	153 679
Intérêts et charges assimilées	3.1	-65 035	-157 508	-82 688
Commissions (produits)	3.2	65 913	126 186	63 835
Commissions (charges)	3.2	-14 021	-23 371	-11 068
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.3	309	-980	-1 193
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	3.4	27 359	22 720	19 841
Produits des autres activités	3.5	1 042	2 903	1 375
Charges des autres activités	3.5	-3 097	-6 486	-3 177
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>149 140</b>	<b>256 636</b>	<b>140 604</b>
Charges générales d'exploitation	3.6	-77 149	-149 913	-74 284
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	3.7	-3 327	-6 502	-3 059
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>68 664</b>	<b>100 221</b>	<b>63 261</b>
Coût du risque	3.8	-7 192	-4 085	-6 571
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>61 472</b>	<b>96 136</b>	<b>56 690</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		0	0	0
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3.9	316	2 013	0
Variations de valeur des écarts d'acquisition	5.11	0	0	0
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>		<b>61 788</b>	<b>98 149</b>	<b>56 690</b>
Impôts sur les bénéfices	3.10	-12 817	-33 237	-12 713
Résultat net d'impôt des activités abandonnées		0	0	0
<b>RESULTAT NET</b>		<b>48 971</b>	<b>64 912</b>	<b>43 977</b>
Participations ne donnant pas le contrôle		0	0	0
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>		<b>48 971</b>	<b>64 912</b>	<b>43 977</b>

## RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
<b>Résultat net</b>		<b>48 971</b>	<b>64 912</b>	<b>43 977</b>
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	3.11	0	-2 345	-1 407
<b>Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entreprises mises en équivalence</b>		<b>0</b>	<b>-2 345</b>	<b>-1 407</b>
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence	3.11	0	0	0
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entreprises mises en équivalence	3.11	0	413	485
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence	3.11	0	0	0
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables sur activités abandonnées</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables</b>		<b>0</b>	<b>-1 932</b>	<b>-922</b>
Gains et pertes sur écarts de conversion	3.11	0	0	0
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	3.11	2 946	7 138	6 671
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	3.11	0	0	0
<b>Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entreprises mises en équivalence</b>		<b>2 946</b>	<b>7 138</b>	<b>6 671</b>
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence	3.11	0	0	0
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entreprises mises en équivalence	3.11	639	125	-1 537
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence	3.11	0	0	0
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables sur activités abandonnées</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables</b>		<b>3 585</b>	<b>7 263</b>	<b>5 134</b>
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres</b>		<b>3 585</b>	<b>5 331</b>	<b>4 212</b>
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>		<b>52 556</b>	<b>70 243</b>	<b>48 189</b>
Dont part du Groupe		52 556	70 243	48 189
Dont participations ne donnant pas le contrôle		0	0	0

## BILAN ACTIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	<b>30/06/2017</b>	<b>31/12/2016</b>
Caisse, banques centrales		46 946	38 889
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	6 805	8 650
Instruments dérivés de couverture		14 247	9 606
Actifs financiers disponibles à la vente	5.2	1 794 401	1 631 336
Prêts et créances sur les établissements de crédit	5.3	490 676	408 210
Prêts et créances sur la clientèle	5.3	9 267 663	8 862 977
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		33 815	51 810
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		6 088	9 770
Actifs d'impôts courants et différés		43 111	36 345
Comptes de régularisation et actifs divers		236 533	264 133
Actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées	5.8	0	0
Participation aux bénéfices différée		0	0
Participation dans les entreprises mises en équivalence		0	0
Immeubles de placement	5.9	18 262	18 887
Immobilisations corporelles	5.10	60 087	56 966
Immobilisations incorporelles	5.10	3 528	3 523
Ecarts d'acquisition	5.11	0	0
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>12 022 162</b>	<b>11 401 102</b>

## BILAN PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	<b>30/06/2017</b>	<b>31/12/2016</b>
Banques centrales		0	0
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	11 934	11 795
Instruments dérivés de couverture		99 633	117 403
Dettes envers les établissements de crédit	5.6	7 481 732	6 877 303
Dettes envers la clientèle	5.6	2 612 853	2 605 263
Dettes représentées par un titre	5.7	30 169	13 319
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		0	0
Passifs d'impôts courants et différés		11 416	98
Comptes de régularisation et passifs divers		192 869	234 481
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées	5.8	0	0
Provisions techniques des contrats d'assurance		0	0
Provisions	5.12	42 591	46 124
Dettes subordonnées	5.7	0	0
<b>Total dettes</b>		<b>10 483 197</b>	<b>9 905 786</b>
<b>Capitaux propres</b>		<b>1 538 965</b>	<b>1 495 316</b>
Capitaux propres part du Groupe		1 538 954	1 495 305
Capital et réserves liées		271 853	270 473
Réserves consolidées		1 178 837	1 124 212
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		39 293	35 708
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur activités abandonnées		0	0
Résultat de l'exercice		48 971	64 912
Participations ne donnant pas le contrôle		11	11
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>12 022 162</b>	<b>11 401 102</b>

# TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Part du Groupe								Participations ne donnant pas le contrôle							
	Capital et réserves liées				Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				Résultat net	Capitaux propres	Capital réserves liées et résultat	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			Capitaux propres	Capitaux propres consolidés
	Capital	Primes et Réserves consolidées liées au capital (1)	Elimination des titres autodétenus	Autres instruments de capitaux propres	Capital et réserves consolidées	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables			
(en milliers d'euros)																
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2016</b>	179 864	1 223 595	-1 147	0	1 402 312	33 534	-3 157	30 377	0	1 432 688	11	0	0	0	11	1 432 700
Augmentation de capital	2 498	0	0	0	2 498 000	0	0	0	0	2 498	0	0	0	0	0	2 498
Variation des titres autodétenus	0	0	90	0	90 000	0	0	0	0	90	0	0	0	0	0	90
Emissions d'instruments de capitaux propres	0	0	0	0	0 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rémunération du 1er semestre 2016 des émissions d'instruments de capitaux propres	0	0	0	0	0 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dividendes versés au 1er semestre 2016	0	-10 350	0	0	-10 350 000	0	0	0	0	-10 350	0	0	0	0	0	-10 350
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales	0	0	0	0	0 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle	0	0	0	0	0 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mouvements liés aux paiements en actions	0	0	0	0	0 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires</b>	2 498	-10 350	90	0	-7 762 000	0	0	0	0	-7 762	0	0	0	0	0	-7 762
<b>Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	0	0	0	0	0 000	5 194	-922	4 272	0	4 272	0	0	0	0	0	4 272
Quote-part dans les variations de capitaux propres hors résultat des entreprises mises en équivalence	0	0	0	0	0 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat du 1er semestre 2016	0	0	0	0	0 000	0	0	0	43 977	43 977	0	0	0	0	0	43 977
Autres variations	0	21	0	0	21 000	0	0	0	0	21	0	0	0	0	0	21
<b>Capitaux propres au 30 juin 2016</b>	182 362	1 213 266	-1 057	0	1 394 571	38 668	-4 079	34 589	43 977	1 473 137	11	0	0	0	11	1 473 148
Augmentation de capital	-9	0	0	0	-9 000	0	0	0	0	-9	0	0	0	0	0	-9
Variation des titres autodétenus	0	0	-195	0	-195 000	0	0	0	0	-195	0	0	0	0	0	-195
Emissions d'instruments de capitaux propres	0	0	0	0	0 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rémunération du 2nd semestre 2016 des émissions d'instruments de capitaux propres	0	0	0	0	0 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dividendes versés au 2nd semestre 2016	0	0	0	0	0 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales	0	0	0	0	0 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle	0	0	0	0	0 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mouvements liés aux paiements en actions	0	165	0	0	165 000	0	0	0	0	165	0	0	0	0	0	165
<b>Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires</b>	-9	165	-195	0	-39 000	0	0	0	0	-39	0	0	0	0	0	-39
<b>Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	0	0	0	0	0 000	2 129	-1 010	1 119	0	1 119	0	0	0	0	0	1 119
Quote-part dans les variations de capitaux propres hors résultat des entreprises mises en équivalence	0	0	0	0	0 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat du 2nd semestre 2016	0	0	0	0	0 000	0	0	0	20 935	20 935	0	0	0	0	0	20 935
Autres variations	0	153	0	0	153 000	0	0	0	0	153	0	0	0	0	0	153
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2016</b>	182 353	1 213 584	-1 252	0	1 394 685	40 797	-5 089	35 708	64 912	1 495 305	11	0	0	0	11	1 495 316
Affectation du résultat 2016	0	54 913	0	0	54 913 000	0	0	0	-64 912	-1	0	0	0	0	0	-1
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2017</b>	182 353	1 278 497	-1 252	0	1 459 598	40 797	-5 089	35 708	0	1 495 306	11	0	0	0	11	1 495 317
Augmentation de capital	1 161	0	0	0	1 161 000	0	0	0	0	1 161	0	0	0	0	0	1 161
Variation des titres autodétenus	0	0	219	0	219 000	0	0	0	0	219	0	0	0	0	0	219
Emissions d'instruments de capitaux propres	0	0	0	0	0 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rémunération du 1er semestre 2017 des émissions d'instruments de capitaux propres	0	0	0	0	0 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dividendes versés au 1er semestre 2017	0	-10 384	0	0	-10 384 000	0	0	0	0	-10 384	0	0	0	0	0	-10 384
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales	0	-30	0	0	-30 000	0	0	0	0	-30	0	0	0	0	0	-30
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle	0	0	0	0	0 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mouvements liés aux paiements en actions	0	0	0	0	0 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires</b>	1 161	-10 414	219	0	-9 034 000	0	0	0	0	-9 034	0	0	0	0	0	-9 034
<b>Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	0	0	0	0	0 000	3 585	0	3 585	0	3 585	0	0	0	0	0	3 585
Quote-part dans les variations de capitaux propres hors résultat des entreprises mises en équivalence	0	0	0	0	0 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat du 1er semestre 2017	0	0	0	0	0 000	0	0	0	48 971	48 971	0	0	0	0	0	48 971
Autres variations	0	126	0	0	126 000	0	0	0	0	126	0	0	0	0	0	126
<b>CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2017</b>	183 514	1 288 209	-1 033	0	1 459 690	44 382	-5 089	39 293	48 971	1 538 954	11	0	0	0	11	1 538 965

Les réserves consolidées sont essentiellement constituées des résultats des exercices antérieurs non distribués, de montants relatifs à la première application des normes IFRS et de retraitements de consolidation.

L'augmentation de capital (1 161 milliers d'euros) correspond à des souscriptions des parts sociales des caisses locales sur le 1<sup>er</sup> semestre 2017.

Les capitaux propres du Groupe s'élèvent à 1 539 millions d'euros. Ils augmentent de 43 millions d'euros depuis la clôture de l'exercice précédent (soit + 2,92%). Cette augmentation s'explique principalement par :

- le résultat net consolidé du Groupe au 30 juin 2017, qui s'élève à 49 millions d'euros,
- les dividendes versés à Crédit Agricole SA et aux sociétaires des Caisses locales, qui s'élèvent à 10 millions d'euros,

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	1er semestre 2017	1er semestre 2016	31/12/2016
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>61 788</b>	<b>56 690</b>	<b>98 149</b>
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	3 326	3 060	6 502
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	0	0	0
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	3 141	4 575	4 227
Quote-part de résultat liée aux entreprises mises en équivalence	0	0	0
Résultat net des activités d'investissement	-319	0	-1 942
Résultat net des activités de financement	0	432	862
Autres mouvements	-726	7 036	3 660
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements</b>	<b>5 422</b>	<b>15 103</b>	<b>13 309</b>
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	448 574	225 274	732 485
Flux liés aux opérations avec la clientèle	-400 333	-160 856	-372 579
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-148 138	30 529	-5 758
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-26 925	-53 727	-3 596
Dividendes reçus des entreprises mises en équivalence	0	0	0
Impôts versés	-7 675	-11 200	-28 553
<b>Variation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>-134 497</b>	<b>30 020</b>	<b>321 999</b>
<b>Flux provenant des activités abandonnées</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle (A)</b>	<b>-67 287</b>	<b>101 813</b>	<b>433 457</b>
<b>Flux liés aux participations (1)</b>	<b>-2 485</b>	<b>0</b>	<b>-340 490</b>
<b>Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>-6 136</b>	<b>-2 622</b>	<b>-6 263</b>
<b>Flux provenant des activités abandonnées</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)</b>	<b>-8 621</b>	<b>-2 622</b>	<b>-346 753</b>
<b>Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (2)</b>	<b>-8 857</b>	<b>-7 730</b>	<b>-7 721</b>
<b>Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>16 478</b>	<b>0</b>	<b>-20 869</b>
<b>Flux provenant des activités abandonnées</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (C)</b>	<b>7 621</b>	<b>-7 730</b>	<b>-28 590</b>
<b>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)</b>	<b>-68 287</b>	<b>91 461</b>	<b>58 114</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>107 482</b>	<b>49 371</b>	<b>49 371</b>
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	38 889	35 996	35 996
Solde net des comptes prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	68 593	13 375	13 375
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>39 181</b>	<b>140 825</b>	<b>107 482</b>
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	46 946	32 998	38 889
Solde net des comptes prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	-7 765	107 827	68 593
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE</b>	<b>-68 301</b>	<b>91 454</b>	<b>58 111</b>

(\*) Composé du solde net des postes Caisses et banques centrales, hors intérêts courus (y compris trésorerie des entités reclassées en actifs non courants destinés à être cédés)

(\*\*) Composé du solde des postes Comptes ordinaires débiteurs sains et Comptes et prêts au jour le jour sains" tels que détaillés en note 5.3 et des postes Comptes ordinaires créditeurs et Comptes et emprunts au jour le jour" tels que détaillés en note 5.6 (hors intérêts courus et y compris opérations internes au Crédit Agricole)

(1) Cette ligne recense les effets nets sur la trésorerie des acquisitions et des cessions de titres de participation. Au cours du premier semestre 2017 l'impact net des acquisitions sur la trésorerie du Groupe s'élève à 2 485 milliers d'euros, dont 3 542 milliers d'euros au titre des acquisitions de titres (SAS Crédit Agricole Ile-et-Vilaine Expansion pour 2 500 milliers d'euros, SAS Village By CA pour 500 milliers d'euros, SAS Fonds CARD pour 437 milliers d'euros, SAS CA Chèques pour 80 milliers d'euros et SAS Fonds F/I Ventures pour 25 milliers d'euros) et -1 057 milliers d'euros au titres des cessions (SAS CABREPAR pour -925 milliers d'euros et SAS CA Assurances pour -132 milliers d'euros)

(2) Le flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires comprend le paiement des dividendes versés par la Caisse régionale sur le premier semestre 2017 aux porteurs de CCI et CCA à hauteur de 8 338 milliers d'euros et aux porteurs de parts sociales à hauteur de 2 047 milliers d'euros. Ce flux comprend aussi la hausse du capital des Caisses locales (souscriptions de parts sociales) pour 1 161 milliers d'euros.



# NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES

## 1. Principes et Méthodes applicables dans le Groupe, jugements et estimations utilisés

Les comptes consolidés intermédiaires résumés du Groupe au 30 juin 2017 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire, qui définit le contenu minimum de l'information, et qui identifie les principes de comptabilisation et d'évaluation devant être appliqués à un rapport financier intermédiaire.

Les normes et interprétations utilisées pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées par le groupe Crédit Agricole sur l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2016 établis, en application du règlement CE n°1606/2002, conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite « carve out »), en utilisant donc certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture.

Il est rappelé que lorsque l'application anticipée de normes et interprétations adoptées par l'Union européenne est optionnelle sur une période, l'option n'est pas retenue par le Groupe, sauf mention spécifique.

Cela concerne en particulier :

Normes, amendements ou interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1ère application obligatoire : exercices ouverts à compter du	Applicable dans le Groupe
<b>IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients</b> Remplacement d'IAS 11 sur la reconnaissance des contrats de construction et d'IAS 18 sur la reconnaissance des produits ordinaires	22 septembre 2016 (UE 2016/1905)	1 <sup>er</sup> janvier 2018	Oui
<b>IFRS 9 Instruments financiers</b> Remplacement d'IAS 39 - Instruments financiers : classification et évaluation, dépréciation, couverture	22 novembre 2016 (UE 2016/2067)	1 <sup>er</sup> janvier 2018	Oui

- **Norme IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients**

La norme IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* sera applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018 (conformément au règlement UE 2016/1905). L'amendement « Clarification d'IFRS 15 » qui apporte des précisions complémentaires est en cours d'adoption par l'Union européenne et devrait entrer en vigueur à la même date.

Pour la première application de cette norme, le groupe Crédit Agricole a choisi la méthode rétrospective modifiée, en comptabilisant l'effet cumulatif au 01/01/2018, sans comparatif au niveau de l'exercice 2017, et en indiquant en annexe les éventuelles incidences de la norme sur les différents postes des états financiers.

La norme IFRS 15 remplacera les normes IAS 11 *Contrats de construction*, IAS 18 *Produits des activités ordinaires*, ainsi que toutes les interprétations liées IFRIC 13 *Programmes de fidélisation de la clientèle*, IFRIC 15 *Contrats de construction de biens immobiliers*, IFRIC 18 *Transferts d'actifs provenant de clients* et SIC 31 *Produits des activités ordinaires - opérations de troc impliquant des services de publicité*.

Elle regroupe dans un texte unique les principes de comptabilisation des revenus issus des ventes de contrats à long terme, ventes de biens, ainsi que des prestations de services qui n'entrent pas dans le champ d'application des normes relatives aux instruments financiers (IAS 39), aux contrats d'assurance (IFRS 4) ou aux contrats de location (IAS 17). Elle introduit des concepts nouveaux qui pourraient modifier les modalités de comptabilisation de certains revenus du produit net bancaire.

Sur la base des conclusions de l'étude d'impact menée au cours de ce semestre, le Groupe estime que la mise en œuvre de la norme IFRS 15 n'aura pas d'impact significatif dans les capitaux propres d'ouverture au 1er janvier 2018.

En l'état actuel de ses analyses, le Groupe n'attend pas d'impacts significatifs sur son résultat.

- **Norme IFRS 9 Instruments Financiers**

La norme IFRS 9 *Instruments Financiers* est appelée à remplacer la norme IAS 39 *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. Elle a été adoptée par l'Union européenne le 22 novembre 2016 et publiée au Journal Officiel de l'Union européenne le 29 novembre 2016. Elle entrera en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Elle définit de nouveaux principes en matière de classement et d'évaluation des instruments financiers, de dépréciation du risque de crédit et de comptabilité de couverture, hors opérations de macro-couverture.

- Les principales évolutions apportées par la norme

#### *Classement et évaluation des actifs financiers*

Sous IFRS 9, les critères de classement et d'évaluation dépendent de la nature de l'actif financier, selon qu'il est qualifié d'instrument de dette (ie prêt, avance, crédit, titre obligataire, part de fonds) ou d'instruments de capitaux propres (i.e. action).

S'agissant des instruments de dettes (prêts et titres à revenus fixes ou déterminables), la norme IFRS 9 s'appuie sur le modèle de gestion d'une part et sur l'analyse des caractéristiques contractuelles d'autre part, pour classer et évaluer les actifs financiers.

- Les trois modèles de gestion :

- o Le *modèle de pure collecte* dont l'intention est de collecter les flux de trésorerie contractuels sur la durée de vie ;
- o Le *modèle mixte* dont l'intention est de collecter les flux de trésorerie contractuels sur la durée de vie et de céder l'actif s'il existe une opportunité ; et
- o Le *modèle de pure cession* dont l'intention est de céder l'actif.

- Les caractéristiques contractuelles (test "*Solely Payments of Principal & Interests*" ou test "SPPI") :

Ce second critère est appliqué aux caractéristiques contractuelles du prêt ou du titre de dette pour en déduire l'éligibilité définitive de l'instrument à une catégorie comptable de classement et d'évaluation.

Lorsque l'instrument de dette a des flux de trésorerie attendus qui ne reflètent pas uniquement des éléments de capital et de pure rémunération d'intérêts (*i.e.* taux simple), ses caractéristiques contractuelles sont jugées trop complexes et dans ce cas, le prêt ou le titre de dette est comptabilisé à la juste valeur par résultat quel que soit le modèle de gestion. Sont visés les instruments qui ne respectent pas les conditions du test "SPPI".

Sur cet aspect, le Groupe est attentif à la publication en avril par l'IASB d'un exposé sondage relatif aux instruments de dettes avec des options de remboursement anticipé symétriques, et prendra en compte le cas échéant les conclusions de cet amendement lorsqu'il sera définitif.

Sur la base des critères énoncés ci-dessus :

- Un instrument de dette est comptabilisé au coût amorti à condition d'être détenu en vue d'en percevoir les flux de trésorerie représentatifs uniquement d'éléments de capital et de pure rémunération d'intérêts respectant le test "SPPI".
- Un instrument de dette est comptabilisé à la juste valeur par capitaux propres recyclables à condition d'être dans un modèle mixte de collecte de flux de trésorerie et de revente en fonction des opportunités, sous réserve que ses caractéristiques contractuelles soient également représentatives d'éléments de capital et de pure rémunération d'intérêts respectant le test "SPPI".
- Un instrument de dette qui n'est pas éligible à la catégorie coût amorti ou en juste valeur par capitaux propres recyclables est enregistré en juste valeur par résultat. C'est le cas notamment des instruments de dette dont le modèle de gestion est de pure cession. Cela concerne également les parts d'OPCVM non consolidées qui sont des instruments de dette ne respectant pas le test "SPPI" indépendamment du modèle de gestion.

S'agissant des instruments de capitaux propres (investissements de type actions), ils doivent être, par défaut, comptabilisés à la juste valeur par résultat, sauf option irrévocable pour un classement à la juste valeur par capitaux propres non recyclables (sous réserve que ces instruments ne soient pas détenus à des fins de transaction).

En synthèse, l'application du volet classement et évaluation d'IFRS 9 par la Caisse régionale d'Ille et Vilaine devrait conduire :

- A une augmentation des actifs à la juste valeur par résultat compte tenu du reclassement des OPCVM dans cette catégorie ce qui entrainera une volatilité accrue du résultat ;
- Au classement en coût amorti de la grande majorité des prêts et créances, ceux-ci respectant le test "SPPI" ;
- Au classement en juste valeur par capitaux propres recyclables ou au coût amorti des instruments de dette en fonction de la documentation du modèle de gestion documenté en date de première application.

### *Dépréciation*

La norme IFRS 9 instaure un nouveau modèle de dépréciation qui exige de comptabiliser les pertes de crédit attendues ("*Expected Credit Losses*" ou "ECL") sur les crédits et les instruments de dette évalués au coût amorti ou à la juste valeur par capitaux propres recyclables, sur les engagements de prêts et sur les contrats de garantie financière qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur, ainsi que sur les créances résultant de contrats de location et créances commerciales.

Cette nouvelle approche ECL vise à anticiper au plus tôt la comptabilisation des pertes de crédit attendues alors que dans le modèle de provisionnement d'IAS 39, elle est conditionnée par la constatation d'un événement objectif de perte avérée.

L'ECL se définit comme la valeur probable espérée pondérée de la perte de crédit (en principal et en intérêts) actualisée. Elle correspond à la valeur actuelle de la différence entre les flux de trésorerie contractuels et ceux attendus (incluant le principal et les intérêts).

La formule de calcul intègre les paramètres de probabilité de défaut, perte en cas de défaut et d'exposition au moment du défaut.

Ces calculs s'appuient largement sur les modèles internes utilisés dans le cadre du dispositif prudentiel lorsqu'ils existent, mais avec des retraitements pour déterminer une ECL économique.

La norme IFRS 9 préconise une analyse en date d'arrêt (*Point in Time*) tout en tenant compte de données de pertes historiques et des données prospectives macro-économiques (*Forward Looking*), alors que la vue prudentielle s'analyse à travers le cycle (*Through The Cycle*) pour la probabilité de défaut et en bas de cycle (*downturn*) pour la perte en cas de défaut.

L'approche comptable conduit également à recalculer certains paramètres bâlois, notamment pour neutraliser les coûts internes de recouvrement ou les floors qui sont imposés par le régulateur dans le calcul réglementaire de la perte en cas de défaut ("*Loss Given Default*" ou "LGD").

Le nouveau modèle de provisionnement du risque de crédit distingue trois étapes :

- 1<sup>ère</sup> étape : dès la comptabilisation initiale de l'instrument (prêt, titre de dette, garantie ...), l'entité comptabilise les pertes de crédit attendues sur 12 mois ;
- 2<sup>ème</sup> étape : dans un deuxième temps, si la qualité de crédit se dégrade significativement pour une transaction ou un portefeuille donné, l'entité comptabilise les pertes prévues sur sa durée de vie ;
- 3<sup>ème</sup> étape : dans un troisième temps, dès lors qu'un ou plusieurs événements de défaut sont intervenus sur la transaction ou sur la contrepartie en ayant un effet néfaste sur les

flux de trésorerie futurs estimés, l'entité comptabilise une perte de crédit avérée à maturité.

Concernant la deuxième étape, le suivi et l'estimation de la dégradation significative du risque de crédit peuvent être effectués sur une base individuelle de niveau transactionnel ou sur une base collective de niveau portefeuille en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques communes de risque de crédit. La démarche repose sur l'utilisation d'un large éventail d'informations, incluant des données historiques de pertes observées, des ajustements de nature conjoncturelle et structurelle, ainsi que des projections de pertes établies à partir de scénarii raisonnables.

Cette dégradation dépend du niveau de risque à la date de comptabilisation initiale et doit être constatée avant que la transaction ne soit dépréciée (3<sup>ème</sup> étape).

Afin d'apprécier la dégradation significative, le Groupe s'inscrit dans le processus du groupe Crédit Agricole fondé sur deux niveaux d'analyse :

- Un premier niveau dépendant de règles et de critères absolus et relatifs qui s'imposent à l'ensemble des entités du Groupe ;
- Un deuxième niveau lié à l'appréciation en local de critères qualitatifs du risque porté par le Groupe sur ses portefeuilles pouvant conduire à durcir les critères de dégradation définis en premier niveau (bascule d'un portefeuille ou sous-portefeuille en étape 2 d'ECL à maturité).

Il existe une présomption réfutable de dégradation significative en présence d'un impayé de plus de trente jours. Le Groupe pourra réfuter cette présomption sur le périmètre des encours pour lesquels des dispositifs de notation internes ont été construits, en particulier les expositions suivies en méthodes avancées, considérant que l'ensemble des informations intégrées dans les dispositifs de notation permet une appréciation plus pertinente que le seul critère d'impayés de plus de trente jours.

En l'absence de modèle de notation interne, le Groupe retiendra le seuil absolu d'impayés supérieur à trente jours comme seuil ultime de dégradation significative et de classement en deuxième étape.

Concernant le périmètre des instruments entrant dans la troisième étape de provisionnement, le Groupe alignera la définition de la défaillance avec celle du défaut actuellement utilisée en gestion pour des fins réglementaires.

Ainsi, un débiteur est considéré en situation de défaut, lorsqu'au moins une des deux conditions suivantes est satisfaite :

- Un arriéré de paiement généralement supérieur à quatre-vingt-dix jours sauf si des circonstances particulières démontrent que l'arriéré est dû à des causes non liées à la situation du débiteur ;
- L'entité estime improbable que le débiteur s'acquitte intégralement de ses obligations de crédit sans qu'elle ait recours à d'éventuelles mesures telles que la réalisation d'une sûreté.

En synthèse, le nouveau modèle de provisionnement d'IFRS 9 pourrait conduire à une augmentation du montant des dépréciations sur les prêts et titres comptabilisés au bilan au coût amorti ou en juste valeur par capitaux propres recyclables, et sur les engagements hors bilan ainsi que sur les créances résultant de contrats de location et les créances commerciales.

### *Comptabilité de couverture*

Sur la comptabilité de couverture (hors opérations de macro-couverture de juste valeur), la norme IFRS 9 prévoit des évolutions limitées par rapport à IAS 39. Les dispositions de la norme s'appliquent au périmètre suivant :

- Toutes les opérations de micro-couverture ; et
- Les opérations de macro-couverture de flux de trésorerie uniquement.

Les opérations de macro-couverture de Juste Valeur de risque de taux sont exclues et peuvent rester dans le champ d'IAS 39 (option).

Lors de la première application de la norme IFRS 9, deux possibilités sont offertes par la norme :

- Appliquer le volet « couverture » IFRS 9 ; ou
- Maintenir IAS 39 jusqu'à l'application d'IFRS 9 pour l'ensemble des relations de couverture (au plus tard lorsque le texte macro-couverture de Juste Valeur de taux sera adopté par l'Union européenne).

Conformément à la décision du Groupe, la Caisse régionale d'Ille et Vilaine n'appliquera pas ce volet de la norme.

Toutefois, des informations devront être fournies dans les annexes aux états financiers avec une granularité accrue sur la gestion des risques et les effets de la comptabilité de couverture sur les états financiers.

La norme IFRS 9 permet d'appliquer de manière anticipée les dispositions relatives au risque de crédit propre des passifs financiers désignés en juste valeur par résultat sur option, à savoir la reconnaissance des variations de valeur liées au risque de crédit propre en autres éléments du résultat global non recyclables. A ce stade, conformément à l'orientation du Groupe, la Caisse régionale d'Ille et Vilaine n'envisage pas d'appliquer par anticipation ces dispositions.

- Le déploiement du projet dans le groupe Crédit Agricole

La Caisse régionale d'Ille et Vilaine fait partie intégrante du projet Groupe qui s'est organisé pour mettre en œuvre la norme IFRS 9 dans les délais requis, en associant l'ensemble des fonctions comptables, finances, risques et informatiques.

#### *Les étapes du projet et les réalisations à date*

Au premier semestre 2015, les travaux ont porté sur :

- L'analyse des dispositions de la norme, avec une attention particulière sur les changements induits par les nouveaux critères de classement et d'évaluation des actifs financiers et par la refonte du modèle de dépréciation du risque de crédit qui requiert de passer d'un provisionnement de pertes de crédit avérées à un provisionnement de pertes de crédit attendues (ECL) ;
- L'identification des questions clés et des principaux sujets d'interprétation comptable à partir des premiers macro-chiffrages des impacts de la norme.

Après cette étape d'analyse et de diagnostic, le Groupe a pris part à la phase de mise en œuvre du projet à partir de septembre 2015.

Par ailleurs, durant l'année 2016, le Groupe a été associée aux principales réalisations qui ont concerné :

- Les chantiers normatifs avec l'identification des principaux impacts sur les états financiers et la définition du processus cible de provisionnement du Groupe qui s'est concrétisé par la rédaction d'un cadre méthodologique commun ;
- Les chantiers méthodologiques Groupe de définition des options possibles concernant la formule de calcul des provisions, la dégradation significative et le *forward looking*, ainsi que la méthodologie de calcul de la juste valeur des crédits ;
- Des simulations provisoires des impacts de la nouvelle norme sur les états financiers et les fonds propres prudentiels, notamment pour répondre au mieux aux demandes de l'Autorité Bancaire Européenne au niveau du groupe Crédit Agricole. Ces travaux ont été effectués sur la base des données comptables au 31/12/2015 de niveau Groupe ;
- Les chantiers informatiques avec des impacts majeurs dans les systèmes d'information, impliquant des travaux de spécifications sur les outils Risques et Finance et des choix d'outils mutualisés, à savoir : un outil central de provisionnement et pour les titres de dettes côtés un outil d'analyse des caractéristiques contractuelles permettant l'industrialisation du test "SPPI".

L'ensemble de ces travaux de déploiement se poursuivent en 2017 et ont intégré des chiffrages d'impact sur la base des états financiers au 31 décembre 2016 afin de répondre notamment à la demande de l'Autorité Bancaire Européenne (ABE). Ces travaux seront finalisés courant 2017.

- Transition

La norme IFRS 9 est d'application rétrospective et obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 en ajustant le bilan d'ouverture en date de première application, sans l'obligation de retraiter les états financiers de la période comparative 2017. En conséquence, le Groupe ne prévoit pas de retraiter les états financiers présentés en comparaison avec ceux de l'année 2018.

Les normes et interprétations publiées par l'IASB au 30 juin 2017 mais non encore adoptées par l'Union européenne ne sont pas applicables par le Groupe. Elles n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de la date prévue par l'Union européenne et ne sont donc pas appliquées par le Groupe au 30 juin 2017.

Cela concerne en particulier la norme IFRS 16.

La norme IFRS 16 Contrats de location remplacera la norme IAS 17 et toutes les interprétations liées (IFRIC 4, Déterminer si un accord contient un contrat de location, SIC 15, Avantages dans les contrats de location et SIC 27, Evaluation de la substance des transactions impliquant la forme juridique d'un contrat de location). Elle sera applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

La principale évolution apportée par la norme IFRS 16 concerne la comptabilité des locataires. IFRS 16 imposera pour les locataires un modèle visant à comptabiliser au bilan tous les contrats de location, avec la reconnaissance au passif d'une dette locative représentative des engagements sur toute la durée du contrat, et à l'actif un droit d'utilisation à amortir.

Une étude d'impact de la mise en œuvre de la norme dans le groupe Crédit Agricole est en cours de réalisation avec des premiers résultats attendus d'ici la fin de l'année 2017.

Par ailleurs, plusieurs amendements et une interprétation à des normes existantes ont été publiés par l'IASB, sans enjeu majeur pour le Groupe, qui s'appliquent respectivement au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et au 1<sup>er</sup> janvier 2018 sous réserve de leur adoption par l'Union européenne. Il s'agit d'une part des amendements à IAS 7 Etat des flux de trésorerie, à IAS 12 Impôts sur le résultat et à IFRS 12 *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*. Et d'autre part, il s'agit des amendements à IFRS 2 *Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions*, IAS 40 *Immeubles de placement*, IAS 1 *Présentation des états financiers* et à IAS 28 *Participations dans des entreprises associées*, et de l'interprétation IFRIC 22 *Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée*.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés sont destinés à actualiser les informations fournies dans les comptes consolidés au 31 décembre 2016 du Groupe et doivent être lus en complément de ces derniers. Aussi, seules les informations les plus significatives sur l'évolution de la situation financière et des performances du Groupe sont mentionnées dans ces comptes semestriels.

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des comptes consolidés exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations réalisées pour les instruments financiers évalués à leur juste valeur, les participations non consolidées, la valorisation des entreprises mises en équivalence, les régimes de retraites et autres avantages sociaux futurs ainsi que les plans de stock-options, les dépréciations durables de titres disponibles à la vente et détenus jusqu'à maturité, les dépréciations de créances irrécouvrables, les provisions, la dépréciation des écarts d'acquisition et les actifs d'impôts différés.



## **2. Principales opérations de structure et événements significatifs de la période**

Le périmètre de consolidation et ses évolutions au 30 juin 2017 sont présentés de façon détaillée à la fin des notes annexes en note 11 Périmètre de consolidation au 30 juin 2017.

- **Augmentation de capital du fonds dédié Everbreizh**

Le 08 février 2017, la Caisse régionale a acquis de nouvelles parts du fonds dédié Everbreizh pour 50 millions d'euros dans le but d'optimiser son niveau de ratio LCR (Liquidity Coverage Ratio). Notre participation dans ce fonds s'élève à présent à 100 millions d'euros.

- **Création du FCT Crédit Agricole Habitat 2017**

Au 31/03/2017, une nouvelle entité (FCT Crédit Agricole Habitat 2017) a été consolidée au sein du Groupe Crédit Agricole, née d'une opération de titrisation réalisée par les 39 Caisses régionales le 23 février 2017.

Cette opération s'est traduite par une cession de crédits à l'habitat originés par les 39 Caisses régionales au « FCT Crédit Agricole Habitat 2017 » pour un montant de 1 milliards d'euros. Les titres senior adossés au portefeuille de créances habitat ont été placés auprès d'investisseurs européens (banques, fonds et banques centrales).

Dans le cadre de cette titrisation, le Groupe a cédé, à l'origine, des crédits habitat pour un montant de 19,8 millions d'euros au FCT Crédit Agricole Habitat 2017. Elle a souscrit pour 2,4 millions d'euros des titres subordonnés.

### 3. Notes relatives au résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

#### 3.1. Produits et Charges d'intérêts

(en milliers d'euros)	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Sur opérations avec les établissements de crédit	923	1 961	1 144
Sur opérations internes au Crédit Agricole	9 943	19 312	10 908
Sur opérations avec la clientèle	119 465	249 191	124 856
Intérêts courus et échus sur actifs financiers disponibles à la vente	2 496	4 871	2 395
Intérêts courus et échus sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	144	444	254
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	3 699	17 390	14 119
Sur opérations de location-financement	0	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	0	3	3
<b>Produits d'intérêts (1) (2)</b>	<b>136 670</b>	<b>293 172</b>	<b>153 679</b>
Sur opérations avec les établissements de crédit	-1 252	-2 068	-967
Sur opérations internes au Crédit Agricole	-35 714	-79 058	-40 542
Sur opérations avec la clientèle	-6 384	-24 361	-10 160
Sur dettes représentées par un titre	-39	-124	-66
Sur dettes subordonnées	0	-862	-432
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	-21 645	-51 034	-30 520
Sur opérations de location-financement	0	0	0
Autres intérêts et charges assimilées	-1	-1	-1
<b>Charges d'intérêts</b>	<b>-65 035</b>	<b>-157 508</b>	<b>-82 688</b>

(1) dont 2 630 milliers d'euros sur créances dépréciées individuellement au 30 juin 2017 contre 5 150 milliers d'euros au 31 décembre 2016.

(2) dont 4 809 milliers d'euros correspondant à des bonifications reçues de l'Etat au 30 juin 2017 contre 9 393 milliers d'euros au 31 décembre 2016.

#### 3.2. Commissions nettes

(en milliers d'euros)	30/06/2017			31/12/2016			30/06/2016		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	840	-98	742	1 427	-134	1 293	773	-99	674
Sur opérations internes au Crédit Agricole	5 067	-10 683	-5 616	11 457	-16 950	-5 493	6 048	-7 818	-1 770
Sur opérations avec la clientèle	18 021	-555	17 466	34 445	-979	33 466	17 346	-508	16 838
Sur opérations sur titres	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sur opérations de change	43	0	43	102	0	102	56	0	56
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan	113	0	113	3	0	3	0	0	0
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers	40 810	-2 542	38 268	76 915	-5 184	71 731	38 516	-2 574	35 942
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues	1 019	-143	876	1 837	-124	1 713	1 096	-69	1 027
<b>Produits nets des commissions</b>	<b>65 913</b>	<b>-14 021</b>	<b>51 892</b>	<b>126 186</b>	<b>-23 371</b>	<b>102 815</b>	<b>63 835</b>	<b>-11 068</b>	<b>52 767</b>

### 3.3. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers d'euros)	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Dividendes reçus	0	0	0
Plus ou moins-values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par nature	223	-1 480	-1 541
Plus ou moins-values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat sur option	0	11	0
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)	156	338	178
Résultat de la comptabilité de couverture	-70	151	170
<b>Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>309</b>	<b>-980</b>	<b>-1 193</b>

Le résultat de la comptabilité de couverture se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/2017		
	Profits	Pertes	Net
<b>Couvertures de juste valeur</b>	<b>40 899</b>	<b>-40 899</b>	<b>0</b>
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	12 746	-17 290	-4 544
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	28 153	-23 609	4 544
<b>Couvertures de flux de trésorerie</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	0	0	0
<b>Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	0	0	0
<b>Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers</b>	<b>130 864</b>	<b>-130 934</b>	<b>-70</b>
Variations de juste valeur des éléments couverts	56 441	-74 208	-17 767
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	74 423	-56 726	17 697
<b>Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace	0	0	0
<b>Total Résultat de la comptabilité de couverture</b>	<b>171 763</b>	<b>-171 833</b>	<b>-70</b>

(en milliers d'euros)	31/12/2016		
	Profits	Pertes	Net
<b>Couvertures de juste valeur</b>	<b>41 954</b>	<b>-41 953</b>	<b>1</b>
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	16 321	-14 150	2 171
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	25 633	-27 803	-2 170
<b>Couvertures de flux de trésorerie</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	0	0	0
<b>Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	0	0	0
<b>Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers</b>	<b>129 815</b>	<b>-129 665</b>	<b>150</b>
Variations de juste valeur des éléments couverts	61 273	-68 276	-7 003
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	68 542	-61 389	7 153
<b>Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace	0	0	0
<b>Total Résultat de la comptabilité de couverture</b>	<b>171 769</b>	<b>-171 618</b>	<b>151</b>

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2016		
	Profits	Pertes	Net
<b>Couvertures de juste valeur</b>	<b>50 470</b>	<b>-50 470</b>	<b>0</b>
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	24 888	-14 100	10 788
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	25 582	-36 370	-10 788
<b>Couvertures de flux de trésorerie</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	0	0	0
<b>Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	0	0	0
<b>Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers</b>	<b>146 663</b>	<b>-146 493</b>	<b>170</b>
Variations de juste valeur des éléments couverts	87 446	-58 930	28 516
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	59 217	-87 563	-28 346
<b>Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace	0	0	0
<b>Total Résultat de la comptabilité de couverture</b>	<b>197 133</b>	<b>-196 963</b>	<b>170</b>

### 3.4. Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Dividendes reçus (1)	22 637	20 844	20 790
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente (2)	4 737	1 888	-938
Pertes sur titres dépréciés durablement (titres de capitaux propres)	-15	-12	-11
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et sur prêts et créances	0	0	0
<b>Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>27 359</b>	<b>22 720</b>	<b>19 841</b>

(1) Dont 20 811 milliers d'euros de dividendes et acomptes reçus en 2017 sur le titre SAS Rue La Boétie contre 19 287 milliers d'euros en 2016.

(2) Hors résultat de cession sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement mentionnés en note 3.8 "Coût du risque".

### 3.5. Produits et charges nets des autres activités

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Gains ou pertes sur immobilisations hors exploitation	0	0	0
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrats d'assurance	0	0	0
Autres produits nets de l'activité d'assurance	0	0	0
Variation des provisions techniques des contrats d'assurance	0	0	0
Produits nets des immeubles de placement	-626	-936	-588
Autres produits (charges) nets	-1 429	-2 647	-1 214
<b>Produits (charges) des autres activités</b>	<b>-2 055</b>	<b>-3 583</b>	<b>-1 802</b>

### 3.6. Charges générales d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Charges de personnel	43 714	85 581	42 626
Impôts et taxes (1)	5 305	8 099	5 169
Services extérieurs et autres charges générales d'exploitation	28 130	56 233	26 489
<b>Charges générales d'exploitation</b>	<b>77 149</b>	<b>149 913</b>	<b>74 284</b>

(1) Dont 941 milliers d'euros comptabilisés au titre du fonds de résolution

## Détail des charges de personnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>30/06/2017</b>	<b>31/12/2016</b>	<b>30/06/2016</b>
Salaires et traitements (1)	23 029	43 919	22 324
Cotisation au titre des retraites (régimes à cotisations définies)	2 616	5 294	2 584
Cotisation au titre des retraites (régimes à prestations définies)	15	2 212	13
Autres charges sociales	7 864	16 612	8 108
Intéressement et participation	5 359	7 448	4 754
Impôts et taxes sur rémunération	4 831	10 096	4 843
<b>Total Charges de personnel</b>	<b>43 714</b>	<b>85 581</b>	<b>42 626</b>

(1) dont médaille du travail pour 38 milliers d'euros au 1er semestre 2017 contre 61 milliers d'euros au 31 décembre 2016 et 30 milliers d'euros au 1er semestre 2016

### **3.7. Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>30/06/2017</b>	<b>31/12/2016</b>	<b>30/06/2016</b>
<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>3 327</b>	<b>6 502</b>	<b>3 059</b>
Immobilisations corporelles	3 306	6 471	3 049
Immobilisations incorporelles	21	31	10
<b>Dotations (reprises) aux dépréciations</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Immobilisations corporelles	0	0	0
Immobilisations incorporelles	0	0	0
<b>Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>3 327</b>	<b>6 502</b>	<b>3 059</b>

### 3.8. Coût du risque

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
<b>Dotations aux provisions et aux dépréciations</b>	<b>-309 847</b>	<b>-60 591</b>	<b>-27 771</b>
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe	0	0	0
Prêts et créances	-307 298	-55 625	-26 372
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	0	0	0
Autres actifs	-112	-216	-73
Engagements par signature	-211	-1 448	-991
Risques et charges	-2 226	-3 302	-335
<b>Reprises de provisions et de dépréciations</b>	<b>302 607</b>	<b>56 705</b>	<b>21 284</b>
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe	0	0	0
Prêts et créances	300 396	47 356	20 454
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	0	0	0
Autres actifs	38	84	81
Engagements par signature	440	8 605	393
Risques et charges	1 733	660	356
<b>Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions</b>	<b>-7 240</b>	<b>-3 886</b>	<b>-6 487</b>
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés	0	0	0
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	-170	-458	-107
Récupérations sur prêts et créances amortis	283	366	85
Décotes sur crédits restructurés	-11	-35	-34
Pertes sur engagements par signature	0	0	0
Autres pertes	-54	-72	-28
Autres produits	0	0	0
<b>Coût du risque</b>	<b>-7 192</b>	<b>-4 085</b>	<b>-6 571</b>

Les - 7 192 milliers d'euros de coût du risque se composent principalement des éléments suivants :

- Dotations nettes aux provisions pour risques de crédit pour - 2 653 milliers d'euros
- Pertes couvertes par des provisions pour - 4 849 milliers d'euros

### 3.9. Gains ou pertes nets sur autres actifs

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
<b>Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation</b>	<b>316</b>	<b>2 013</b>	<b>0</b>
Plus-values de cession	316	2 013	0
Moins-values de cession	0	0	0
<b>Titres de capitaux propres consolidés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Plus-values de cession	0	0	0
Moins-values de cession	0	0	0
<b>Produits (charges) nets sur opérations de regroupement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Gains ou pertes nets sur autres actifs</b>	<b>316</b>	<b>2 013</b>	<b>0</b>

### 3.10. Impôts

#### Charge d'impôt :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Charge d'impôt courant	10 773	27 373	20 929
Charge d'impôt différé	2 044	5 864	-8 216
<b>Charge d'impôt de la période</b>	<b>12 817</b>	<b>33 237</b>	<b>12 713</b>

#### Réconciliation du taux d'impôt théorique avec le taux d'impôt constaté

##### Au 30 juin 2017

<i>(en milliers d'euros)</i>	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisition, activités abandonnées et résultats des entreprises mises en équivalence	61 788	34,43%	21 274
Effet des différences permanentes			-6 971
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			0
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			-776
Effet de l'imposition à taux réduit			-223
Changement de taux			0
Effet des autres éléments			-487
<b>Taux et charge effectifs d'impôt</b>		<b>20,74%</b>	<b>12 817</b>

Le taux d'impôt théorique est le taux d'imposition de droit commun (y compris la contribution sociale additionnelle) des bénéfices taxables en France au 30 juin 2017.

## Au 31 décembre 2016

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Base</b>	<b>Taux d'impôt</b>	<b>Impôt</b>
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisition, activités abandonnées et résultats des entreprises mises en équivalence	98 149	34,43%	33 793
Effet des différences permanentes			-5 097
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			0
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			-716
Effet de l'imposition à taux réduit			-380
Changement de taux			0
Effet des autres éléments			5 637
<b>Taux et charge effectifs d'impôt</b>		<b>33,86%</b>	<b>33 237</b>

Le taux d'impôt théorique est le taux d'imposition de droit commun (y compris la contribution sociale additionnelle sur l'impôt sur les sociétés) des bénéfices taxables en France au 31 décembre 2016.

## Au 30 juin 2016

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Base</b>	<b>Taux d'impôt</b>	<b>Impôt</b>
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisition, activités abandonnées et résultats des entreprises mises en équivalence	56 690	34,43%	19 518
Effet des différences permanentes			-6 074
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			0
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			224
Effet de l'imposition à taux réduit			-183
Effet des autres éléments			-772
<b>Taux et charge effectifs d'impôt</b>		<b>22,42%</b>	<b>12 713</b>

Le taux d'impôt théorique est le taux d'imposition de droit commun (y compris la contribution sociale additionnelle sur l'impôt sur les sociétés) des bénéfices taxables en France au 30 juin 2016.



### 3.11. Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Est présenté ci-dessous le détail des produits et charges comptabilisés de la période.

#### Détail des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

(en milliers d'euros)	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables</b>			
Gains et pertes actuariels sur avantages post-emploi	0	-2 345	-1 407
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence	0	0	0
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entreprises mises en équivalence	0	413	485
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence	0	0	0
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables sur activités abandonnées	0	0	0
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables</b>	<b>0</b>	<b>-1 932</b>	<b>-922</b>
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables</b>			
<b>Gains et pertes sur écarts de conversion</b>	0	0	0
Ecart de réévaluation de la période	0	0	0
Transferts en résultat	0	0	0
Autres variations	0	0	0
<b>Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente</b>	<b>2 946</b>	<b>7 138</b>	<b>6 671</b>
Ecart de réévaluation de la période	7 676	9 097	5 734
Transfert en résultat	-4 730	-1 959	937
Autres variations	0	0	0
<b>Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture</b>	0	0	0
Ecart de réévaluation de la période	0	0	0
Transferts en résultat	0	0	0
Autres variations	0	0	0
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence	0	0	0
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entreprises mises en équivalence	639	125	-1 537
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence	0	0	0
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables sur activités abandonnées	0	0	0
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables (1)</b>	<b>3 585</b>	<b>7 263</b>	<b>5 134</b>
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>3 585</b>	<b>5 331</b>	<b>4 212</b>
Dont part Groupe	3 585	5 331	4 212
Dont participations ne donnant pas le contrôle	0	0	0

(1) les données "total des gains ou pertes comptabilisées directement en capitaux propres sur actifs disponibles à la vente" se décomposent comme suit :

	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Montant brut	2 946	7 138	6 671
Impôt	639	125	-1 537
Total net	3 585	7 263	5 134

## Détail des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et effets d'impôt

	31/12/2016				Variation				30/06/2017			
	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe
<i>(en milliers d'euros)</i>												
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables</b>												
Gains et pertes actuariels sur avantages post-emploi	-7 157	2 068	-5 089	-5 089	0	0	0	0	-7 157	2 068	-5 089	-5 089
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entreprises mises en équivalence	-7 157	2 068	-5 089	-5 089	0	0	0	0	-7 157	2 068	-5 089	-5 089
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables sur activités abandonnées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables</b>	<b>-7 157</b>	<b>2 068</b>	<b>-5 089</b>	<b>-5 089</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-7 157</b>	<b>2 068</b>	<b>-5 089</b>	<b>-5 089</b>
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables</b>												
Gains et pertes sur écarts de conversion	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	50 344	-9 547	40 797	40 797	2 946	639	3 585	3 585	53 290	-8 908	44 382	44 382
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entreprises mises en équivalence	50 344	-9 547	40 797	40 797	2 946	639	3 585	3 585	53 290	-8 908	44 382	44 382
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables sur activités abandonnées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables</b>	<b>50 344</b>	<b>-9 547</b>	<b>40 797</b>	<b>40 797</b>	<b>2 946</b>	<b>639</b>	<b>3 585</b>	<b>3 585</b>	<b>53 290</b>	<b>-8 908</b>	<b>44 382</b>	<b>44 382</b>
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>43 187</b>	<b>-7 479</b>	<b>35 708</b>	<b>35 708</b>	<b>2 946</b>	<b>639</b>	<b>3 585</b>	<b>3 585</b>	<b>46 133</b>	<b>-6 840</b>	<b>39 293</b>	<b>39 293</b>

	31/12/2015 retraité				Variation				31/12/2016			
	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe
<i>(en milliers d'euros)</i>												
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables</b>												
Gains et pertes actuariels sur avantages post-emploi	-4 812	1 655	-3 157	-3 157	-2 345	413	-1 932	-1 932	-7 157	2 068	-5 089	-5 089
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entreprises mises en équivalence	-4 812	1 655	-3 157	-3 157	-2 345	413	-1 932	-1 932	-7 157	2 068	-5 089	-5 089
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables sur activités abandonnées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables</b>	<b>-4 812</b>	<b>1 655</b>	<b>-3 157</b>	<b>-3 157</b>	<b>-2 345</b>	<b>413</b>	<b>-1 932</b>	<b>-1 932</b>	<b>-7 157</b>	<b>2 068</b>	<b>-5 089</b>	<b>-5 089</b>
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables</b>												
Gains et pertes sur écarts de conversion	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	43 206	-9 672	33 534	33 534	7 138	125	7 263	7 263	50 344	-9 547	40 797	40 797
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entreprises-mises en équivalence	43 206	-9 672	33 534	33 534	7 138	125	7 263	7 263	50 344	-9 547	40 797	40 797
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables sur activités abandonnées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables</b>	<b>43 206</b>	<b>-9 672</b>	<b>33 534</b>	<b>33 534</b>	<b>7 138</b>	<b>125</b>	<b>7 263</b>	<b>7 263</b>	<b>50 344</b>	<b>-9 547</b>	<b>40 797</b>	<b>40 797</b>
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>38 394</b>	<b>-8 017</b>	<b>30 377</b>	<b>30 377</b>	<b>4 793</b>	<b>538</b>	<b>5 331</b>	<b>5 331</b>	<b>43 187</b>	<b>-7 479</b>	<b>35 708</b>	<b>35 708</b>

## 4. Informations sectorielles

### Information par secteur opérationnel

Les transactions entre les secteurs opérationnels sont conclues à des conditions de marché. Les actifs sectoriels sont déterminés à partir des éléments comptables composant le bilan de chaque secteur opérationnel.

La Caisse régionale d'Ille et Vilaine exerce l'essentiel de son activité en France, dans un seul secteur d'activité et dans la banque de proximité. Cela ne justifie donc pas la production de tableaux détaillés par métier, par pôles d'activités par zones géographiques.

## 5. Notes relatives au bilan

### 5.1. Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat

#### Actifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	5 980	7 225
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	825	1 425
<b>Valeur au bilan</b>	<b>6 805</b>	<b>8 650</b>
<i>Dont Titres prêtés</i>	0	0

#### Actifs financiers détenus à des fins de transaction

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016
<b>Instruments de capitaux propres</b>	0	0
Actions et autres titres à revenu variable	0	0
<b>Titres de dettes</b>	0	0
Effets publics et valeurs assimilées	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0
<b>Prêts et avances</b>	0	0
Créances sur les établissements de crédit	0	0
Créances sur la clientèle	0	0
Titres reçus en pension livrée	0	0
Valeurs reçues en pension	0	0
<b>Instruments dérivés</b>	5 980	7 225
<b>Valeur au bilan</b>	<b>5 980</b>	<b>7 225</b>

### Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016
<b>Instruments de capitaux propres</b>	0	0
Actions et autres titres à revenu variable	0	0
<b>Titres de dettes</b>	825	1 425
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	0	0
Effets publics et valeurs assimilées	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	825	1 425
<b>Prêts et avances</b>	0	0
Créances sur les établissements de crédit	0	0
Créances sur la clientèle	0	0
Titres reçus en pension livrée	0	0
Valeurs reçues en pension	0	0
<b>Valeur au bilan</b>	<b>825</b>	<b>1 425</b>

### Passifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	11 934	11 795
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	0	0
<b>Valeur au bilan</b>	<b>11 934</b>	<b>11 795</b>

### Passifs financiers détenus à des fins de transaction

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016
Titres vendus à découvert	0	0
Titres donnés en pension livrée	0	0
Dettes représentées par un titre	0	0
Dettes envers les établissements de crédit	0	0
Dettes envers la clientèle	0	0
Instruments dérivés	11 934	11 795
<b>Valeur au bilan</b>	<b>11 934</b>	<b>11 795</b>

### Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

Le Groupe n'a pas de passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option.

## 5.2. Actifs financiers disponibles à la vente

(en milliers d'euros)	30/06/2017			31/12/2016		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	149 032	3 414	0	151 854	3 726	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	743 780	14 497	-1 114	608 001	16 588	-632
Actions et autres titres à revenu variable (2)	60 914	12 778	-1 653	41 955	11 980	-1 028
Titres de participation non consolidés	840 675	25 787	-420	829 526	20 162	-452
<b>Total des titres disponibles à la vente</b>	<b>1 794 401</b>	<b>56 476</b>	<b>-3 187</b>	<b>1 631 336</b>	<b>52 456</b>	<b>-2 112</b>
Créances disponibles à la vente	0	0	0	0	0	0
<b>Total des créances disponibles à la vente</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Valeur au bilan des actifs financiers disponibles à la vente (1)</b>	<b>1 794 401</b>	<b>56 476</b>	<b>-3 187</b>	<b>1 631 336</b>	<b>52 456</b>	<b>-2 112</b>
Impôts		-9 708	801		-10 031	479
<b>Gains et pertes sur actifs financiers disponibles à la vente comptabilisés directement en capitaux propres (nets d'impôt)</b>		<b>46 768</b>	<b>-2 386</b>		<b>42 425</b>	<b>-1 633</b>

(1) dont -23 490 milliers d'euros comptabilisés au titre de la dépréciation durable sur titres et créances au 30/06/2017, contre -23 474 milliers d'euros au 31/12/2016

(2) Par exception, les titres SAS Rue La Boétie sont évalués au coût pour un montant net de dépréciation de 407 911 milliers d'euros au 30 juin 2017 comme au 31 décembre 2016.

## 5.3. Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle

### Prêts et créances sur les établissements de crédit

(en milliers d'euros)	30/06/2017	31/12/2016
<b>Etablissements de crédit</b>		
<b>Titres de dettes</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Titres non cotés sur un marché actif	0	0
<b>Prêts et avances</b>	<b>77 219</b>	<b>7 181</b>
Comptes et prêts	21 355	7 154
<i>dont comptes ordinaires débiteurs sains</i>	16 664	5 310
<i>dont comptes et prêts au jour le jour sains</i>	0	0
Valeurs reçues en pension	0	0
Titres reçus en pension livrée	55 864	27
Prêts subordonnés	0	0
Autres prêts et créances	0	0
<b>Valeur brute</b>	<b>77 219</b>	<b>7 181</b>
Dépréciations	0	0
<b>Valeur nette des prêts et créances auprès des établissements de crédit</b>	<b>77 219</b>	<b>7 181</b>
<b>Opérations internes au Crédit Agricole</b>		
<b>Titres de dettes</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Titres non cotés sur un marché actif	0	0
<b>Prêts et avances</b>	<b>413 457</b>	<b>401 029</b>
Comptes ordinaires	97 348	63 283
Comptes et avances à terme	316 109	337 746
Prêts subordonnés	0	0
<b>Prêts et créances internes au Crédit Agricole</b>	<b>413 457</b>	<b>401 029</b>
<b>Valeur au bilan</b>	<b>490 676</b>	<b>408 210</b>

## Prêts et créances sur la clientèle

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>30/06/2017</b>	<b>31/12/2016</b>
<b>Opérations avec la clientèle</b>		
<b>Titres de dettes</b>	<b>2 505</b>	<b>2 457</b>
Titres non cotés sur un marché actif	2 505	2 457
<b>Prêts et avances</b>	<b>9 495 160</b>	<b>9 088 751</b>
Créances commerciales	19 412	16 369
Autres concours à la clientèle	9 404 826	9 004 129
Titres reçus en pension livrée	0	0
Prêts subordonnés	0	0
Créances nées d'opérations d'assurance directe	0	0
Créances nées d'opérations de réassurance	0	0
Avances en comptes courants d'associés	22 477	21 661
Comptes ordinaires débiteurs	48 445	46 592
<b>Valeur brute</b>	<b>9 497 665</b>	<b>9 091 208</b>
Dépréciations	-230 002	-228 231
<b>Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle</b>	<b>9 267 663</b>	<b>8 862 977</b>
<b>Opérations de location-financement</b>		
Location-financement immobilier	0	0
Location-financement mobilier, location simple et opérations assimilées	0	0
<b>Valeur brute</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Dépréciations	0	0
<b>Valeur nette des opérations de location-financement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Valeur au bilan</b>	<b>9 267 663</b>	<b>8 862 977</b>

## Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par agent économique (hors opérations internes au Crédit Agricole)

	30/06/2017				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Administration générale	482 911	0	0	0	482 911
Banques centrales	0	0	0	0	0
Etablissements de crédit	77 219	0	0	0	77 219
Grandes entreprises	1 368 884	66 227	47 344	34 775	1 286 765
Clientèle de détail	7 645 870	152 748	83 686	64 197	7 497 987
<b>Total Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle (1)</b>	<b>9 574 884</b>	<b>218 975</b>	<b>131 030</b>	<b>98 972</b>	<b>9 344 882</b>

(1) dont encours restructurés pour 63 498 milliers d'euros

	31/12/2016				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Administration générale	487 127	0	0	0	487 127
Banques centrales	0	0	0	0	0
Etablissements de crédit	7 181	0	0	0	7 181
Grandes entreprises	1 322 770	72 223	48 876	28 803	1 245 091
Clientèle de détail	7 281 311	144 126	78 955	71 597	7 130 759
<b>Total Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle (1)</b>	<b>9 098 389</b>	<b>216 349</b>	<b>127 831</b>	<b>100 400</b>	<b>8 870 158</b>

(1) dont encours restructurés pour 48 475 milliers d'euros

### 5.4. Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers

	31/12/2016	Variations de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2017
<i>(en milliers d'euros)</i>							
Créances sur les établissements de crédit	0	0	0	0	0	0	0
Créances sur la clientèle	228 231	0	308 122	-306 351	0	0	230 002
dont dépréciations collectives	100 400	0	278 870	-280 298	0	0	98 972
Opérations de location-financement	0	0	0	0	0	0	0
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	0	0	0	0	0	0	0
Actifs financiers disponibles à la vente	23 474	0	15	0	0	0	23 489
Autres actifs financiers	341	0	112	-165	0	0	288
<b>Total Dépréciations des actifs financiers</b>	<b>252 046</b>	<b>0</b>	<b>308 249</b>	<b>-306 516</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>253 779</b>

La Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Ille-et-Vilaine a affiné au second trimestre 2017 les paramètres servant de base au calcul des provisions collectives et filières notamment les notations, les probabilités de défaut et les pertes en cas de défaut liées aux encours des contreparties sensibles et leurs engagements de crédits. L'application de ces paramètres a eu une incidence sur le montant des provisions collectives et des provisions filières.

	31/12/2015	Variations de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2016
<i>(en milliers d'euros)</i>							
Créances sur les établissements de crédit	0	0	0	0	0	0	0
Créances sur la clientèle	228 722	0	56 914	-57 405	0	0	228 231
dont dépréciations collectives	96 671	0	14 330	-10 601	0	0	100 400
Opérations de location-financement	0	0	0	0	0	0	0
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	0	0	0	0	0	0	0
Actifs financiers disponibles à la vente	23 462	0	12	0	0	0	23 474
Autres actifs financiers	265	0	217	-141	0	0	341
<b>Total Dépréciations des actifs financiers</b>	<b>252 449</b>	<b>0</b>	<b>57 143</b>	<b>-57 546</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>252 046</b>

## 5.5. Exposition au risque souverain

Le Groupe n'est pas exposé aux dettes souveraines sur les pays européens sous surveillance.

## 5.6. Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

### Dettes envers les établissements de crédit

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016
<b>Etablissements de crédit</b>		
Comptes et emprunts	554	308
<i>dont comptes ordinaires créditeurs</i>	0	0
<i>dont comptes et emprunts au jour le jour</i>	0	0
Valeurs données en pension	0	0
Titres donnés en pension livrée	56 004	71
<b>Total</b>	<b>56 558</b>	<b>379</b>
<b>Opérations internes au Crédit Agricole</b>		
Comptes ordinaires créditeurs	121 802	119
Comptes et avances à terme	7 303 372	6 876 805
<b>Total</b>	<b>7 425 174</b>	<b>6 876 924</b>
<b>Valeur au bilan</b>	<b>7 481 732</b>	<b>6 877 303</b>

### Dettes envers la clientèle

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016
Comptes ordinaires créditeurs	1 954 377	1 876 011
Comptes d'épargne à régime spécial	54 604	48 251
Autres dettes envers la clientèle	603 872	681 001
Titres donnés en pension livrée	0	0
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	0	0
Dettes nées d'opérations de réassurance	0	0
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques	0	0
<b>Valeur au bilan</b>	<b>2 612 853</b>	<b>2 605 263</b>



## 5.7. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

(en milliers d'euros)	30/06/2017	31/12/2016
<b>Dettes représentées par un titre</b>		
Bons de caisse	117	77
Titres du marché interbancaire	0	0
Titres négociables à court terme	13 574	13 242
Emprunts obligataires	16 478	0
Autres dettes représentées par un titre	0	0
<b>Valeur au bilan</b>	<b>30 169</b>	<b>13 319</b>
<b>Dettes subordonnées</b>		
Dettes subordonnées à durée déterminée	0	0
Dettes subordonnées à durée indéterminée	0	0
Dépôts de garantie à caractère mutuel	0	0
Titres et emprunts participatifs	0	0
<b>Valeur au bilan</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Au cours du premier semestre 2017, le Groupe n'a pas émis de dettes subordonnées.

## 5.8 Actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées

Le Groupe n'a pas d'actifs non courants destinés à être cédés ni d'activités abandonnées.

## 5.9. Immeubles de placement

(en milliers d'euros)	31/12/2016	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2017
Valeur brute	26 504	0	0	0	0	0	26 504
Amortissements et dépréciations	-7 617	0	-625	0	0	0	-8 242
<b>Valeur au bilan (1)</b>	<b>18 887</b>	<b>0</b>	<b>-625</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>18 262</b>

(1) Y compris Immeubles de placement donnés en location simple

(en milliers d'euros)	31/12/2015	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2016
Valeur brute	25 076	0	2 363	-935	0	0	26 504
Amortissements et dépréciations	-7 235	0	-1 226	844	0	0	-7 617
<b>Valeur au bilan (1)</b>	<b>17 841</b>	<b>0</b>	<b>1 137</b>	<b>-91</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>18 887</b>

(1) Y compris Immeubles de placement donnés en location simple

La valeur de marché des immeubles de placements comptabilisés au coût amorti s'élève à 26 504 milliers d'euros au 30 juin 2017 comme au 31 décembre 2016 et 25 076 milliers d'euros au 31 décembre 2015.

## Juste valeur des immeubles de placement

(en milliers d'euros)	30/06/2017	31/12/2016
Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	0	0
Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	0	0
Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3	26 504	26 504
<b>Valeur de marché des immeubles de placement</b>	<b>26 504</b>	<b>26 504</b>

Tous les immeubles de placement font l'objet d'une comptabilisation au coût amorti au bilan.

### 5.10. Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)

(en milliers d'euros)	31/12/2016	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2017
<b>Immobilisations corporelles d'exploitation</b>							
Valeur brute	167 318	0	6 442	-311	0	0	173 449
Amortissements et dépréciations (1)	-110 352	0	-3 305	295	0	0	-113 362
<b>Valeur au bilan</b>	<b>56 966</b>	<b>0</b>	<b>3 137</b>	<b>-16</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>60 087</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>							
Valeur brute	13 173	0	26	0	0	0	13 199
Amortissements et dépréciations	-9 650	0	-21	0	0	0	-9 671
<b>Valeur au bilan</b>	<b>3 523</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 528</b>

(1) Y compris les amortissements sur immobilisations données en location simple

(en milliers d'euros)	31/12/2015	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2016
<b>Immobilisations corporelles d'exploitation</b>							
Valeur brute	159 561	0	9 351	-1 595	0	0	167 317
Amortissements et dépréciations (1)	-103 901	0	-6 471	20	0	0	-110 352
<b>Valeur au bilan</b>	<b>55 660</b>	<b>0</b>	<b>2 880</b>	<b>-1 575</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>56 965</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>							
Valeur brute	12 673	0	500	0	0	0	13 173
Amortissements et dépréciations	-9 619	0	-31	0	0	0	-9 650
<b>Valeur au bilan</b>	<b>3 054</b>	<b>0</b>	<b>469</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 523</b>

(1) Y compris les amortissements sur immobilisations données en location simple

### 5.11 Ecarts d'acquisition

Le Groupe n'est pas concerné par des écarts d'acquisition.

## 5.12. Provisions

	31/12/2016	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2017
<i>(en milliers d'euros)</i>								
Risques sur les produits épargne-logement	17 463	0	0	0	-3 236	0	0	14 227
Risques d'exécution des engagements par signature	6 095	0	211	0	-440	0	0	5 866
Risques opérationnels	3 315	0	0	0	-835	0	0	2 480
Engagements sociaux (retraites) et assimilés	5 392	0	1 367	-42	0	0	0	6 717
Litiges divers	9 358	0	2 226	-755	-898	0	0	9 931
Participations	0	0	0	0	0	0	0	0
Restructurations	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres risques	4 501	0	464	-1 587	-8	0	0	3 370
<b>Total</b>	<b>46 124</b>	<b>0</b>	<b>4 268</b>	<b>-2 384</b>	<b>-5 417</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>42 591</b>

	31/12/2015	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2016
<i>(en milliers d'euros)</i>								
Risques sur les produits épargne-logement	12 180	0	5 283	0	0	0	0	17 463
Risques d'exécution des engagements par signature	13 284	0	1 447	-31	-8 605	0	0	6 095
Risques opérationnels	2 807	0	698	-44	-146	0	0	3 315
Engagements sociaux (retraites) et assimilés	3 229	0	2 450	-2 428	-27	0	2 168	5 392
Litiges divers	7 713	0	2 592	-433	-514	0	0	9 358
Participations	0	0	0	0	0	0	0	0
Restructurations	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres risques	8 550	0	927	-4 122	-854	0	0	4 501
<b>Total</b>	<b>47 763</b>	<b>0</b>	<b>13 397</b>	<b>-7 058</b>	<b>-10 146</b>	<b>0</b>	<b>2 168</b>	<b>46 124</b>

### Risques sur les produits épargne logement

Diminution de la provision pour risques sur les produits épargne logement (-3 236 milliers d'euros)

### Risques sur les engagements par signature

Diminution de la provision sur les engagements par signature (- 229 milliers d'euros)

### Risques opérationnels

Cette provision est destinée à couvrir les risques d'insuffisance de conception, d'organisation et de mise en œuvre des procédures d'enregistrement dans le système comptable et plus généralement dans les système d'information de l'ensemble des événements relatifs aux opérations de l'établissement. Cette provision s'élève à 2 480 milliers d'euros au 30 juin 2017.

### Engagement (sociaux) retraites et assimilés

Augmentation de la provision pour charges de retraite (+ 1 325 milliers d'euros)

### Litiges divers

Augmentation de la provision sur divers litiges avec des clients (+ 573 milliers d'euros).

### Autres Risques

Diminution des provisions pour autres risques et charges (- 1 131 milliers d'euros).

## Provision épargne-logement :

### Encours collectés au titre des comptes et plans d'épargne-logement sur la phase d'épargne

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016
<b>Plans d'épargne-logement</b>		
Ancienneté de moins de 4 ans	153 704	130 876
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	721 389	669 341
Ancienneté de plus de 10 ans	1 233 547	1 212 702
<b>Total plans d'épargne-logement</b>	<b>2 108 640</b>	<b>2 012 919</b>
<b>Total comptes épargne-logement</b>	<b>329 755</b>	<b>320 905</b>
<b>Total Encours collectés au titre des contrats épargne-logement</b>	<b>2 438 395</b>	<b>2 333 824</b>

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007.

Les encours de collecte, hors prime de l'Etat, sont des encours sur base d'inventaire à fin mai 2017 pour les données au 30 juin 2017 et à fin novembre 2016 pour les données du 31 décembre 2016.

### Encours de crédits en vie octroyés au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016
Plans d'épargne-logement	3 365	4 321
Comptes épargne-logement	38 722	47 142
<b>Total Encours de crédits en vie octroyés au titre des contrats épargne-logement</b>	<b>42 087</b>	<b>51 463</b>

### Provision au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016
<b>Plans d'épargne-logement</b>		
Ancienneté de moins de 4 ans	224	513
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	7 200	5 405
Ancienneté de plus de 10 ans	6 803	11 546
<b>Total plans d'épargne-logement</b>	<b>14 227</b>	<b>17 464</b>
<b>Total comptes épargne-logement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total Provision au titre des contrats épargne-logement</b>	<b>14 227</b>	<b>17 464</b>

## 5.13. Capitaux propres

### ➤ Composition du capital au 30 juin 2017

Au 30 juin 2017, la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

Répartition du capital de la Caisse régionale	Nombre de titres	% du capital	% des droits de vote
<b>Certificats Coopératifs d'investissements (CCI)</b>	2 277 243	37,57%	0,00%
Dont part du Public	1 265 201	20,88%	0,00%
Dont part Sacam Mutualisation	999 476	16,49%	0,00%
Dont part autodétenue	12 566	0,21%	0,00%
<b>Certificats Coopératifs d'associés (CCA)</b>	515 730	8,51%	0,00%
Dont part du Public	0	0,00%	0,00%
Dont part Crédit Agricole S.A.	0	0,00%	0,00%
Dont part Sacam Mutualisation	515 730	8,51%	0,00%
<b>Parts sociales</b>	3 267 849	53,92%	100,00%
Dont 46 Caisses Locales	3 267 818	53,92%	93,00%
Dont 15 administrateurs de la CR	30	0,00%	6,00%
Dont Crédit Agricole S.A.	0	0,00%	0,00%
Dont Sacam Mutualisation	1	0,00%	0,00%
Dont Autres	0	0,00%	0,00%
<b>Total</b>	<b>6 060 822</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>

La valeur nominale des titres est de 15,25 euros et le montant du capital est de 92 428 milliers d'euros.

### ➤ Dividendes

Au titre de l'exercice 2016, l'Assemblée générale du 31 mars 2017 de la Caisse régionale du Crédit Agricole d'Ille et Vilaine a approuvé le versement d'un dividende net par part sociale de 1,50%.

### Dividendes

Année de rattachement du dividende	Par CCI	Par CCA	Parts sociales versées par les Caisses locales	Sous total (1)	Parts Sociales (2)	Total
	Montant Net	Montant Net	Montant Net	Montant Net	Montant Net	Montant Net
2013	6 282	1 434	2 826	10 542	1 226	11 768
2014	6 717	1 532	2 489	10 738	942	11 680
2015	6 777	1 547	2 026	10 350	748	11 098
2016	6 790	1 547	2 047	10 384	748	11 132

(en milliers d'euros)

(1) Le montant net correspond au résultat distribué :

- Par la Caisse régionale d'Ille et Vilaine aux porteurs de CCI (le public et Crédit Agricole S.A.)
- Par la Caisse régionale d'Ille et Vilaine aux porteurs de CCA (Crédit Agricole S.A.)
- Par les Caisses locales à ses sociétaires

(2) Le montant net correspond aux dividendes versés par la Caisse régionale d'Ille et Vilaine aux Caisses locales.

## Dividendes payés au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2017

Les montants relatifs aux dividendes figurent dans le tableau de variation des capitaux propres. Ils s'élevaient à 10 384 milliers d'euros en 2017.

## 6. Engagements de financement et de garantie

### Engagements donnés et reçus

<b>Engagements donnés</b>		
<b>Engagements de financement</b>	<b>1 046 635</b>	<b>1 018 612</b>
Engagements en faveur des établissements de crédit	2 388	2 388
Engagements en faveur de la clientèle	1 044 247	1 016 224
. Ouverture de crédits confirmés	505 928	526 256
- Ouverture de crédits documentaires	3 490	5 689
- Autres ouvertures de crédits confirmés	502 438	520 567
. Autres engagements en faveur de la clientèle	538 319	489 968
<b>Engagements de garantie</b>	<b>525 404</b>	<b>490 676</b>
Engagements d'ordre des établissements de crédit	141 214	141 159
. Confirmations d'ouverture de crédits documentaires	0	0
. Autres garanties (1)	141 214	141 159
Engagements d'ordre de la clientèle	384 190	349 517
. Cautions immobilières	145 949	144 186
. Autres garanties d'ordre de la clientèle	238 241	205 331
<b>Engagements reçus</b>		
<b>Engagements de financement</b>	<b>41 499</b>	<b>50 696</b>
Engagements reçus des établissements de crédit	41 499	50 696
Engagements reçus de la clientèle	0	0
<b>Engagements de garantie</b>	<b>3 837 777</b>	<b>3 514 481</b>
Engagements reçus des établissements de crédit	223 049	209 599
Engagements reçus de la clientèle	3 614 728	3 304 882
. Garanties reçues des administrations publiques et assimilées	534 752	521 170
. Autres garanties reçues	3 079 976	2 783 712

(1) Dont 140 752 milliers d'euros relatifs à la garantie Switch Assurance mise en place le 1er juillet 2016, en amendement de la garantie précédente octroyée depuis le 2 janvier 2014 pour 365 650 milliers d'euros

## ***Instruments financiers remis et reçus en garantie***

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>30/06/2017</b>	<b>31/12/2016</b>
<b>Valeur comptable des actifs financiers remis en garantie (dont actifs transférés)</b>		
Titres et créances apportées en garanties des dispositifs de refinancement (Banque de France, CRH ...)	3 085 186	3 081 676
Titres prêtés	0	0
Dépôts de garantie sur opérations de marché	2 650	2 719
Autres dépôts de garantie (1)	47 645	47 645
Titres et valeurs donnés en pension	125 494	190
<b>Total de la valeur comptable des actifs financiers remis en garantie</b>	<b>3 260 975</b>	<b>3 132 230</b>
<b>Valeur comptable des actifs financiers reçus en garantie</b>		
Autres dépôts de garantie	0	0
<b>Juste valeur des instruments reçus en garantie réutilisables et réutilisés</b>		
Titres empruntés	0	0
Titres et valeurs reçus en pension (2)	128 062	0
Titres vendus à découvert	0	0
<b>Total Juste valeur des instruments reçus en garantie réutilisables et réutilisés</b>	<b>128 062</b>	<b>0</b>

(1) L'opération de simplification capitalistique qui s'est traduite par la cession des parts CCI/CCA le 3 août 2016 s'est accompagnée de deux avenants au dispositif switch qui ont pris effet le 21 juillet 2016. Dans ce contexte, l'assiette de la garantie globale (switch) et le dépôt de gage espèces ont été en partie réduits. Ainsi, le montant plafond de la garantie a baissé à concurrence de la composante liées aux participations de Crédit Agricole S.A. dans les Caisses régionales (CCI/CCA) et la partie correspondante du dépôt de gage espèces a été remboursée. A l'issue de l'opération, l'entité conserve un dépôt de 47 645 milliers d'euros relatif aux exigences prudentielles liées à la mise en équivalence des participations dans Crédit Agricole Assurance détenues par Crédit Agricole S.A.

(2) 3 titres mis en pension auprès de CASA et CACIB sur le 1er semestre 2017

Au 30 juin 2017 le Groupe a utilisé les titres souscrits auprès du FCT Crédit Agricole Habitat 2015 comme dispositif de refinancement. Le descriptif du dispositif est décrit au niveau de la note 2 Principales opérations de structure et événements significatifs de la période.

### ***Créances apportées en garantie***

Au cours du premier semestre 2017, le Groupe a apporté 3 085 186 milliers d'euros de créances en garantie dans le cadre de la participation du groupe Crédit Agricole à différents mécanismes de refinancement, contre 3 081 676 milliers d'euros au 31 décembre 2016. Le Groupe conserve l'intégralité des risques et avantages associés à ces créances.

En particulier, le Groupe a apporté :

- 1 906 224 milliers d'euros de créances à Crédit Agricole S.A. dans le cadre des opérations de refinancement du Groupe auprès de la Banque de France, contre 1 959 809 milliers d'euros au 31 décembre 2016 ;

- 165 552 milliers d'euros de créances hypothécaires à Crédit Agricole S.A. dans le cadre du refinancement auprès de la CRH (Caisse de Refinancement de l'Habitat), contre 180 011 milliers d'euros au 31 décembre 2016 ;

- 1 013 410 milliers d'euros de créances à Crédit Agricole S.A. ou à d'autres partenaires du Groupe dans le cadre de divers mécanismes de refinancement, contre 941 856 milliers d'euros au 31 décembre 2016.

## 7. Reclassements d'instruments financiers

### Principes retenus par le groupe Crédit Agricole S.A.

Les reclassements hors de la catégorie "Actifs financiers détenus à des fins de transaction" ou hors de la catégorie "Actifs financiers disponibles à la vente" ont été décidés puis réalisés dans le respect des conditions fixées par l'amendement IAS 39 adopté par l'Union européenne le 15 octobre 2008. Ils ont été inscrits dans leur nouvelle catégorie comptable pour leur juste valeur à la date du reclassement.

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2017, la Caisse régionale d'Ille et Vilaine n'a pas reclassé d'actifs financiers en application de cet amendement.

## 8. Juste valeur des instruments financiers

### 8.1. Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût

Les montants présentés incluent les créances et dettes rattachées et sont nets de dépréciation.

#### Actifs financiers comptabilisés au coût au bilan valorisés à la juste valeur

	Valeur au bilan au 30 juin 2017	Juste valeur au 30 juin 2017	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>					
<b>Actifs financiers non évalués à la juste valeur au bilan</b>					
<b>Prêts et Créances</b>	<b>9 758 339</b>	<b>10 389 630</b>	<b>0</b>	<b>557 870</b>	<b>9 831 760</b>
<b>Créances sur les établissements de crédit</b>	<b>490 676</b>	<b>490 337</b>	<b>0</b>	<b>490 337</b>	<b>0</b>
Comptes ordinaires & prêts JJ	44 547	44 547	0	44 547	0
Comptes et prêts à terme	320 800	317 728	0	317 728	0
Valeurs reçues en pension	0	0	0	0	0
Titres reçus en pension livrée	125 329	128 062	0	128 062	0
Prêts subordonnés	0	0	0	0	0
Titres non cotés sur un marché actif	0	0	0	0	0
Autres prêts et créances	0	0	0	0	0
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>9 267 663</b>	<b>9 899 293</b>	<b>0</b>	<b>67 533</b>	<b>9 831 760</b>
Créances commerciales	19 412	19 410	0	0	19 410
Autres concours à la clientèle	9 194 593	9 809 875	0	0	9 809 875
Titres reçus en pension livrée	0	0	0	0	0
Prêts subordonnés	0	0	0	0	0
Titres non cotés sur un marché actif	2 505	2 475	0	0	2 475
Créances nées d'opérations d'assurance directe	0	0	0	0	0
Créances nées d'opérations de réassurance	0	0	0	0	0
Avances en comptes courants d'associés	20 104	20 001	0	20 001	0
Comptes ordinaires débiteurs	31 049	47 532	0	47 532	0
<b>Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance</b>	<b>6 088</b>	<b>6 141</b>	<b>6 141</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Effets publics et valeurs assimilées	0	0	0	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	6 088	6 141	6 141	0	0
<b>Total Actifs financiers dont la juste valeur est indiquée</b>	<b>9 764 427</b>	<b>10 395 771</b>	<b>6 141</b>	<b>557 870</b>	<b>9 831 760</b>



	Valeur au bilan au 31 décembre 2016	Juste valeur au 31 décembre 2016	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>					
<b>Actifs financiers non évalués à la juste valeur au bilan</b>					
<b>Prêts et Créances</b>	<b>9 271 187</b>	<b>9 551 375</b>	<b>0</b>	<b>471 147</b>	<b>9 080 228</b>
<b>Créances sur les établissements de crédit</b>	<b>408 210</b>	<b>405 885</b>	<b>0</b>	<b>405 885</b>	<b>0</b>
Comptes ordinaires & prêts JJ	68 593	68 593	0	68 593	0
Comptes et prêts à terme	339 590	337 292	0	337 292	0
Valeurs reçues en pension	0	0	0	0	0
Titres reçus en pension livrée	27	0	0	0	0
Prêts subordonnés	0	0	0	0	0
Titres non cotés sur un marché actif	0	0	0	0	0
Autres prêts et créances	0	0	0	0	0
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>8 862 977</b>	<b>9 145 490</b>	<b>0</b>	<b>65 262</b>	<b>9 080 228</b>
Créances commerciales	16 369	16 369	0	0	16 369
Autres concours à la clientèle	8 794 721	9 061 433	0	0	9 061 433
Titres reçus en pension livrée	0	0	0	0	0
Prêts subordonnés	0	0	0	0	0
Titres non cotés sur un marché actif	2 457	2 426	0	0	2 426
Créances nées d'opérations d'assurance directe	0	0	0	0	0
Créances nées d'opérations de réassurance	0	0	0	0	0
Avances en comptes courants d'associés	19 706	19 576	0	19 576	0
Comptes ordinaires débiteurs	29 724	45 686	0	45 686	0
<b>Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance</b>	<b>9 770</b>	<b>9 778</b>	<b>9 778</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Effets publics et valeurs assimilées	0	0	0	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	9 770	9 778	9 778	0	0
<b>Total Actifs financiers dont la juste valeur est indiquée</b>	<b>9 280 957</b>	<b>9 561 153</b>	<b>9 778</b>	<b>471 147</b>	<b>9 080 228</b>

## Passifs financiers comptabilisés au coût au bilan valorisés à la juste valeur

(en milliers d'euros)	Valeur au bilan au 30 juin 2017	Juste valeur au 30 juin 2017	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
<b>Passifs financiers non évalués à la juste valeur au bilan</b>					
<b>Dettes envers les établissements de crédit</b>	<b>7 481 732</b>	<b>5 622 711</b>	<b>0</b>	<b>5 622 711</b>	<b>0</b>
Comptes ordinaires & emprunts JJ	52 312	52 312	0	52 312	0
Comptes et emprunts à terme	7 303 926	5 437 453	0	5 437 453	0
Valeurs données en pension	0	0	0	0	0
Titres donnés en pension livrée	125 494	132 946	0	132 946	0
<b>Dettes envers la clientèle</b>	<b>2 612 853</b>	<b>2 458 266</b>	<b>0</b>	<b>2 403 662</b>	<b>54 604</b>
Comptes ordinaires créditeurs	1 954 377	1 954 274	0	1 954 274	0
Comptes d'épargne à régime spécial	54 604	54 604	0	0	54 604
Autres dettes envers la clientèle	603 872	449 388	0	449 388	0
Titres donnés en pension livrée	0	0	0	0	0
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	0	0	0	0	0
Dettes nées d'opérations de réassurance	0	0	0	0	0
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques	0	0	0	0	0
<b>Dettes représentées par un titre</b>	<b>30 169</b>	<b>30 633</b>	<b>16 569</b>	<b>14 064</b>	<b>0</b>
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total Passifs financiers dont la juste valeur est indiquée</b>	<b>10 124 754</b>	<b>8 111 610</b>	<b>16 569</b>	<b>8 040 437</b>	<b>54 604</b>

(en milliers d'euros)	Valeur au bilan au 31 décembre 2016	Juste valeur au 31 décembre 2016	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
<b>Passifs financiers non évalués à la juste valeur au bilan</b>					
<b>Dettes envers les établissements de crédit</b>	<b>6 877 303</b>	<b>6 944 934</b>	<b>0</b>	<b>6 944 934</b>	<b>0</b>
Comptes ordinaires & emprunts JJ	0	0	0	0	0
Comptes et emprunts à terme	6 877 113	6 944 934	0	6 944 934	0
Valeurs données en pension	0	0	0	0	0
Titres donnés en pension livrée	190	0	0	0	0
<b>Dettes envers la clientèle</b>	<b>2 605 263</b>	<b>2 442 597</b>	<b>0</b>	<b>2 394 346</b>	<b>48 251</b>
Comptes ordinaires créditeurs	1 876 011	1 875 894	0	1 875 894	0
Comptes d'épargne à régime spécial	48 251	48 251	0	0	48 251
Autres dettes envers la clientèle	681 001	518 452	0	518 452	0
Titres donnés en pension livrée	0	0	0	0	0
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	0	0	0	0	0
Dettes nées d'opérations de réassurance	0	0	0	0	0
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques	0	0	0	0	0
<b>Dettes représentées par un titre</b>	<b>13 319</b>	<b>13 657</b>	<b>0</b>	<b>13 657</b>	<b>0</b>
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total Passifs financiers dont la juste valeur est indiquée</b>	<b>9 495 885</b>	<b>9 401 188</b>	<b>0</b>	<b>9 352 937</b>	<b>48 251</b>

## 8.2. Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur

### Répartition des instruments financiers à la juste valeur par modèle de valorisation

#### Actifs financiers valorisés à la juste valeur

Les montants présentés sont y compris créances rattachées et nets de dépréciation.

(en milliers d'euros)	30/06/2017	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<b>Actifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>5 980</b>	<b>0</b>	<b>5 980</b>	<b>0</b>
Créances sur les établissements de crédit	0	0	0	0
Créances sur la clientèle	0	0	0	0
Titres reçus en pension livrée	0	0	0	0
Valeurs reçues en pension	0	0	0	0
Titres détenus à des fins de transaction	0	0	0	0
<i>Effets publics et valeurs assimilées</i>	0	0	0	0
<i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i>	0	0	0	0
<i>Actions et autres titres à revenu variable</i>	0	0	0	0
Instruments dérivés	5 980	0	5 980	0
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option</b>	<b>825</b>	<b>0</b>	<b>825</b>	<b>0</b>
Créances sur les établissements de crédit	0	0	0	0
Créances sur la clientèle	0	0	0	0
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	0	0	0	0
Valeurs reçues en pension	0	0	0	0
Titres à la juste valeur par résultat sur option	825	0	825	0
<i>Effets publics et valeurs assimilées</i>	0	0	0	0
<i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i>	825	0	825	0
<i>Actions et autres titres à revenu variable</i>	0	0	0	0
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>1 794 401</b>	<b>558 776</b>	<b>1 235 625</b>	<b>0</b>
Effets publics et valeurs assimilées	149 032	149 032	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	743 780	409 744	334 036	0
Actions et autres titres à revenu variable (1)	901 589	0	901 589	0
Créances disponibles à la vente	0	0	0	0
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total Actifs financiers valorisés à la juste valeur</b>	<b>1 801 206</b>	<b>558 776</b>	<b>1 242 430</b>	<b>0</b>
Transferts issus du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques	0		0	0
Transferts issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables	0	0		0
Transferts issus du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables	0	0	0	
<b>Total des transferts vers chacun des niveaux</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

(1) Y compris 407 911 milliers d'euros de titres SAS Rue La Boétie valorisés selon la méthode du coût

	31/12/2016	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : <b>Niveau 1</b>	Valorisation fondée sur des données observables : <b>Niveau 2</b>	Valorisation fondée sur des données non observables : <b>Niveau 3</b>
<i>(en milliers d'euros)</i>				
<b>Actifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>7 225</b>	<b>0</b>	<b>7 225</b>	<b>0</b>
Créances sur les établissements de crédit	0	0	0	0
Créances sur la clientèle	0	0	0	0
Titres reçus en pension livrée	0	0	0	0
Valeurs reçues en pension	0	0	0	0
Titres détenus à des fins de transaction	0	0	0	0
<i>Effets publics et valeurs assimilées</i>	0	0	0	0
<i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i>	0	0	0	0
<i>Actions et autres titres à revenu variable</i>	0	0	0	0
Instruments dérivés	7 225	0	7 225	0
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option</b>	<b>1 425</b>	<b>0</b>	<b>1 425</b>	<b>0</b>
Créances sur les établissements de crédit	0	0	0	0
Créances sur la clientèle	0	0	0	0
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	0	0	0	0
Valeurs reçues en pension	0	0	0	0
Titres à la juste valeur par résultat sur option	1 425	0	1 425	0
<i>Effets publics et valeurs assimilées</i>	0	0	0	0
<i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i>	1 425	0	1 425	0
<i>Actions et autres titres à revenu variable</i>	0	0	0	0
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>1 631 336</b>	<b>531 087</b>	<b>1 100 249</b>	<b>0</b>
Effets publics et valeurs assimilées	151 854	151 854	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	608 001	379 233	228 768	0
Actions et autres titres à revenu variable (1)	871 481	0	871 481	0
Créances disponibles à la vente	0	0	0	0
	0	0	0	0
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>9 606</b>	<b>0</b>	<b>9 606</b>	<b>0</b>
<b>Total Actifs financiers valorisés à la juste valeur</b>	<b>1 649 592</b>	<b>531 087</b>	<b>1 118 505</b>	<b>0</b>
Transferts issus du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques	0		0	0
Transferts issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables	0	0		0
Transferts issus du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables	0	0	0	
<b>Total des transferts vers chacun des niveaux</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

(1) Y compris 407 911 milliers d'euros de titres SAS Rue La Boétie valorisés selon la méthode du coût.

## Passifs financiers valorisés à la juste valeur

	30/06/2017	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : <b>Niveau 1</b>	Valorisation fondée sur des données observables : <b>Niveau 2</b>	Valorisation fondée sur des données non observables : <b>Niveau 3</b>
<i>(en milliers d'euros)</i>				
<b>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>11 934</b>	<b>0</b>	<b>11 934</b>	<b>0</b>
Titres vendus à découvert	0	0	0	0
Titres donnés en pension livrée	0	0	0	0
Dettes représentées par un titre	0	0	0	0
Dettes envers les établissements de crédit	0	0	0	0
Dettes envers la clientèle	0	0	0	0
Instruments dérivés	11 934	0	11 934	0
<b>Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>99 633</b>	<b>0</b>	<b>99 633</b>	<b>0</b>
<b>Total Passifs financiers valorisés à la juste valeur</b>	<b>111 567</b>	<b>0</b>	<b>111 567</b>	<b>0</b>
Transferts issus du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques	0		0	0
Transferts issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables	0	0		0
Transferts issus du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables	0	0	0	
<b>Total des transferts vers chacun des niveaux</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

	31/12/2016	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : <b>Niveau 1</b>	Valorisation fondée sur des données observables : <b>Niveau 2</b>	Valorisation fondée sur des données non observables : <b>Niveau 3</b>
<i>(en milliers d'euros)</i>				
<b>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>11 795</b>	<b>0</b>	<b>11 795</b>	<b>0</b>
Titres vendus à découvert	0	0	0	0
Titres donnés en pension livrée	0	0	0	0
Dettes représentées par un titre	0	0	0	0
Dettes envers les établissements de crédit	0	0	0	0
Dettes envers la clientèle	0	0	0	0
Instruments dérivés	11 795	0	11 795	0
<b>Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>117 403</b>	<b>0</b>	<b>117 403</b>	<b>0</b>
<b>Total Passifs financiers valorisés à la juste valeur</b>	<b>129 198</b>	<b>0</b>	<b>129 198</b>	<b>0</b>
Transferts issus du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques	0		0	0
Transferts issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables	0	0		0
Transferts issus du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables	0	0	0	
<b>Total des transferts vers chacun des niveaux</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### **Changements de modèles de valorisation**

Le Groupe n'a réalisé aucun changement de méthode de valorisation.

### **Instruments financiers valorisés selon un modèle de niveau 3**

Le Groupe n'a pas d'actifs et passifs financiers valorisés à la Juste Valeur selon le niveau 3.

## **9. Impacts des évolutions comptables ou autres événements**

Le Groupe n'a pas constaté d'impacts sur les évolutions comptables.

## **10. Parties liées**

Les parties liées à la Caisse régionale sont :

- des entités ayant le contrôle exclusif ou conjoint de la Caisse régionale, ou ayant une influence notable sur la Caisse régionale, directement ou indirectement ;
- des entités contrôlées par Caisse régionale directement ou indirectement, en contrôle exclusif ou conjoint ;
- des entités soumises à l'influence notable du Groupe ;
- des entités soumises directement ou indirectement, à un contrôle commun avec la Caisse régionale ;
- des entités sur lesquelles une personne physique, partie liée à la Caisse régionale, détient le contrôle exclusif ou conjoint, une influence notable, ou encore détient un droit de vote significatif ;
- les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi bénéficiant au personnel du Groupe ou à celui d'une de ses parties liées.

Pour la détermination d'une relation entre parties liées, il faut tenir compte de toute situation ayant existée au cours de l'exercice, même si elle ne s'applique plus à la date de clôture.

Les Caisses Locales détiennent 3 267 818 parts sociales dans la Caisse régionale pour un montant de 49 834 milliers d'euros.

Les Caisses locales détiennent également des comptes courants bloqués actualisés dans la Caisse régionale pour un montant de 118 285 milliers d'euros.

## 11. Périmètre de consolidation au 30 juin 2017

Périmètre de consolidation du Groupe	Méthode de consolidation	Modification de périmètre	Implantation	Siège social si différent de l'implantation	Type d'entité et nature du contrôle	% de contrôle		% d'intérêt	
						30/06/2017	31/12/2016	30/06/2017	31/12/2016
CAISSE LOCALE ANTRAIN	Intégration globale		FRANCE			100	100	100	100
CAISSE LOCALE ARGENTRE	Intégration globale		FRANCE			100	100	100	100
CAISSE LOCALE BAIN DE BRETAGNE	Intégration globale		FRANCE			100	100	100	100
CAISSE LOCALE BECHEREL / ROMILLE	Intégration globale		FRANCE			100	100	100	100
CAISSE LOCALE BETTON	Intégration globale		FRANCE			100	100	100	100
CAISSE LOCALE BRUZ	Intégration globale		FRANCE			100	100	100	100
CAISSE LOCALE CESSON	Intégration globale		FRANCE			100	100	100	100
CAISSE LOCALE CHATEAUBOURG	Intégration globale		FRANCE			100	100	100	100
CAISSE LOCALE CHATEAUGIRON	Intégration globale		FRANCE			100	100	100	100
CAISSE LOCALE CHATEAUNEUF	Intégration globale		FRANCE			100	100	100	100
CAISSE LOCALE CHATILLON	Intégration globale		FRANCE			100	100	100	100
CAISSE LOCALE COMBOURG	Intégration globale		FRANCE			100	100	100	100
CAISSE LOCALE DOL DE BRETAGNE	Intégration globale		FRANCE			100	100	100	100
CAISSE LOCALE DU PARC DES BOIS	Intégration globale		FRANCE			100	100	100	100
CAISSE LOCALE DU TRIANGLE	Intégration globale		FRANCE			100	100	100	100
CAISSE LOCALE FOUGERES	Intégration globale		FRANCE			100	100	100	100
CAISSE LOCALE GRAND FOUGERAY	Intégration globale		FRANCE			100	100	100	100
CAISSE LOCALE GUCHEN	Intégration globale		FRANCE			100	100	100	100
CAISSE LOCALE HAUT DE BRETAGNE	Intégration globale		FRANCE			100	100	100	100
CAISSE LOCALE JANZE	Intégration globale		FRANCE			100	100	100	100
CAISSE LOCALE LA GUERCHÉ	Intégration globale		FRANCE			100	100	100	100
CAISSE LOCALE LE SEL	Intégration globale		FRANCE			100	100	100	100
CAISSE LOCALE LES RIVES DE LILLE	Intégration globale		FRANCE			100	100	100	100
CAISSE LOCALE LIFFRE	Intégration globale		FRANCE			100	100	100	100
CAISSE LOCALE LOUVIGNE	Intégration globale		FRANCE			100	100	100	100
CAISSE LOCALE MAURE	Intégration globale		FRANCE			100	100	100	100
CAISSE LOCALE MONTAUBAN	Intégration globale		FRANCE			100	100	100	100
CAISSE LOCALE MONTFORT	Intégration globale		FRANCE			100	100	100	100
CAISSE LOCALE MORDELLES	Intégration globale		FRANCE			100	100	100	100
CAISSE LOCALE NOYAL SUR VILAINE	Intégration globale		FRANCE			100	100	100	100
CAISSE LOCALE PACE	Intégration globale		FRANCE			100	100	100	100
CAISSE LOCALE PAYS D'AUBIGNE	Intégration globale		FRANCE			100	100	100	100
CAISSE LOCALE PIPRIAC	Intégration globale		FRANCE			100	100	100	100
CAISSE LOCALE PLEINE FOUGERES	Intégration globale		FRANCE			100	100	100	100
CAISSE LOCALE PLELAN	Intégration globale		FRANCE			100	100	100	100
CAISSE LOCALE PLEURTUIT / DINARD	Intégration globale		FRANCE			100	100	100	100
CAISSE LOCALE REDON	Intégration globale		FRANCE			100	100	100	100
CAISSE LOCALE RENNES CENTRE	Intégration globale		FRANCE			100	100	100	100
CAISSE LOCALE RETIERS	Intégration globale		FRANCE			100	100	100	100
CAISSE LOCALE ST AUBIN DU CORMIER	Intégration globale		FRANCE			100	100	100	100
CAISSE LOCALE ST BRICE	Intégration globale		FRANCE			100	100	100	100
CAISSE LOCALE ST MALO	Intégration globale		FRANCE			100	100	100	100
CAISSE LOCALE ST MEEN	Intégration globale		FRANCE			100	100	100	100
CAISSE LOCALE ST MELOIR	Intégration globale		FRANCE			100	100	100	100
CAISSE LOCALE TINTENIAC	Intégration globale		FRANCE			100	100	100	100
CAISSE LOCALE VITRE	Intégration globale		FRANCE			100	100	100	100
FONDS DEDIE EMERAUDE CROISSANCE	Intégration globale		FRANCE			99,998	99,998	99,998	99,998
FONDS DEDIE EVERBREIZH	Intégration globale		FRANCE			99,98	99,98	99,98	99,98
FCT CREDIT HABITAT 2015 COMPARTIMENT CR836 ILLE ET VILAINE	Intégration globale		FRANCE			100	100	100	100

**Entrées :** Néant

**Sorties :** Néant

Au 30/06/2017, une nouvelle entité (FCT Crédit Agricole Habitat 2017) a été consolidée au sein du groupe Crédit Agricole, née d'une opération de titrisation réalisée par les 39 Caisses régionales le 23 février 2017. Cette transaction est le premier RMBS français placé dans le marché par le Groupe.

Cette opération s'est traduite par une cession de crédits à l'habitat originés par les 39 Caisses régionales au « FCT Crédit Agricole Habitat 2017 » pour un montant de 1 milliards d'euros. Les titres senior adossés au portefeuille de créances habitat ont été placés auprès de 37 investisseurs européens (banques, fonds et banques centrales).

Au 30 juin 2017 le Groupe ayant participé à l'opération de titrisation a consolidé sa quote-part (analyse par silo), le complément de prix de cession, le mécanisme de garantie ainsi que la convention de remboursement interne limitant in fine la responsabilité de chaque cédant à hauteur des « gains et pertes » réellement constatés sur les créances qu'il a cédées au FCT.

## 12. Événements postérieurs au 30 juin 2017

Le Groupe n'a pas constaté d'événements postérieurs à la clôture.